

Baromètre sur la situation des travailleurs pauvres

Enquête sur l'alimentation et le quotidien

Juin 2026



Vos contacts Ipsos :

Alice Tetaz, alice.tetaz@ipsos.com

Diane Lamotte, diane.lamotte@ipsos.com

Maëlle Lapointe, maelle.lapointe@ipsos.com

Vos contacts ANDES :

Yann Auger, yann.auger@GROUPE-SOS.ORG

Christelle Perrin, christelle.perrin@andes-france.com



MÉTHODOLOGIE

ÉCHANTILLON

1000 travailleurs de 18 à 67 ans, répondant à au moins un critère de précarité ou de pauvreté, constituant un échantillon représentatif de cette population (cf. slide 4 et 5)



DATES DE TERRAIN

Du **13 au 23 février 2026**



MÉTHODE

Échantillon interrogé **par Internet** via l'Access Panel Online d'Ipsos.

Méthode des **quotas** :

Sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle du répondant, catégorie d'agglomération, région



Notes de lecture :

Tous les résultats sont exprimés en pourcentages (%)

Lorsqu'un résultat présenté sur la base d'un sous-échantillon est significativement supérieur au résultat d'ensemble (avec un seuil de 95% de confiance*), il est présenté sur fond vert. Si le résultat est significativement inférieur au résultat d'ensemble (avec un seuil de 95% de confiance*), il est présenté sur fond rouge.

[*Le calcul des différences significatives (avec des seuils à 95%) s'appuie sur la méthode du khi2.]

Ce rapport a été réalisé pour :



Ce rapport a été élaboré dans le respect de la norme internationale ISO 20252 « Etudes de marché, études sociales et d'opinion ». Il a été relu par Alice Tétaz, Directrice de clientèle au département Public affairs d'Ipsos bva France.

SOMMAIRE

Précisions
méthodologiques :
**Qui sont les
travailleurs
pauvres ?**
(p.4)

1

**En 2026, une
précarité qui
persiste malgré
quelques signaux
d'amélioration** (p.7)

2

**L'alimentation, un
budget sous pression**
(p.17)

3

**Un budget
alimentation qui oblige
à des stratégies
d'adaptation voire de
restriction** (p.22)

4

**Quand ces stratégies
ne suffisent plus :
des restrictions qui
mènent à la privation
alimentaire** (p.34)

5

**L'accès à une
alimentation saine,
un défi croissant**
(p.40)

6

**Une précarité
alimentaire qui va de
pair avec un
sentiment d'abandon
autant personnel que
collectif** (p.51)

7

**Des aides encore peu
mobilisées par les
travailleurs pauvres**
(p.58)

8

**Le rôle de
l'entreprise, un levier
encore peu exploité**
(p.63)

ANNEXES

(p.71)

Qui sont les travailleurs pauvres ?

En 2025, Ipsos a réalisé pour Andès une enquête de cadrage auprès d'un échantillon représentatif de 1000 Français afin de déterminer le taux de travailleurs en situation de précarité ou de pauvreté en France.

↳ **17%** des Français correspondaient à la catégorie de travailleurs précaires et/ou pauvres sur la base de la définition suivante :

1^{ère} condition d'inclusion : **la situation professionnelle**

- salarié travaillant en CDD ou en contrat aidé ou en apprentissage
 - en mission d'interim
 - en temps partiel subi
- ou**

2^{ème} condition : **le seuil de pauvreté**

Le seuil de pauvreté variant selon la composition du ménage, sont également retenus **les répondants en emploi et en dessous du seuil de pauvreté (à 60% du revenu médian)**, notamment en fonction de leur situation (personnes vivant seules, familles monoparentales avec un enfant ou plus, couples sans enfant, couples avec enfant).

Une définition différente de celle de l'INSEE car élargie pour inclure des situations de vulnérabilité économique.

Selon l'INSEE, être travailleur pauvre, c'est travailler et appartenir à un ménage dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu médian. Ce taux est estimé à 8,3% des actifs occupés selon l'INSEE*.

*Source : Insee Première • n° 2063 • Juillet 2025

Profil des travailleurs pauvres

Un travailleur pauvre peut se qualifier dans plusieurs catégories :



41%

sont des **couples avec enfant(s) sous le seuil de pauvreté**



31%

sont **en intérim, en CDD ou en apprentissage**



15%

sont **en temps partiel subi**



14%

sont des **familles monoparentales sous le seuil de pauvreté**



12%

sont des **personnes vivant seules sous le seuil de pauvreté**



9%

sont des **couples sans enfant sous le seuil de pauvreté**

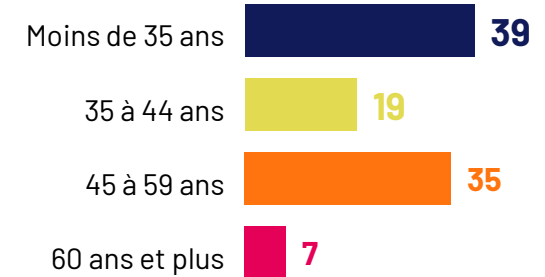


Profil sociodémographique des travailleurs pauvres

Par genre



Par âge



Par catégorie socioprofessionnelle



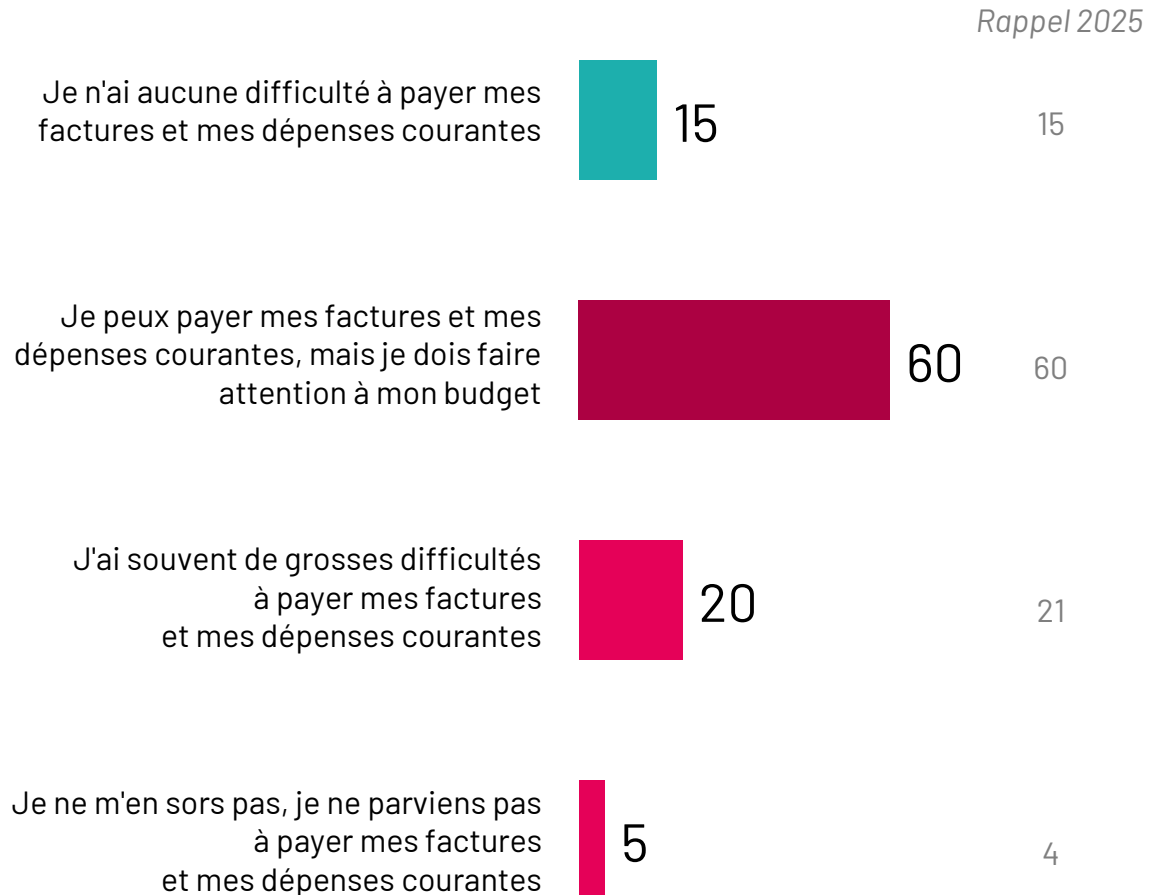
En 2026, une précarité qui persiste malgré quelques signaux d'amélioration

1

Comme en 2025, être travailleur pauvre est quasi systématiquement synonyme d'être dans l'obligation de surveiller son budget : un quart rencontre même de grandes difficultés dans le paiement des dépenses courante.

Question : Comment évalueriez-vous votre situation financière actuelle ?

Base : A tous



85%

Rappel 2025 : 85%
Déclarent devoir faire attention à leur budget

1 travailleur pauvre sur 4 (25%) (vs 25% en 2025) rencontre de grosses difficultés pour payer ses factures et dépenses courantes

Les indicateurs de la pauvreté en France

15,4%

En 2023, en France métropolitaine, **9,8 millions de personnes** vivent sous le seuil de pauvreté monétaire. Le taux de pauvreté est ainsi de 15,4 % (à 60 % du niveau de vie médian de la population).

Il correspond à un revenu disponible de 1 288 euros par mois pour une personne vivant seule et de 2 705 euros pour un couple avec deux enfants âgés de moins de 14 ans.

12,7%

Début 2024, 12,7 % de la population est en situation **de privation matérielle et sociale**.

Taux de privation = part de la population qui cumule un certain nombre de privations

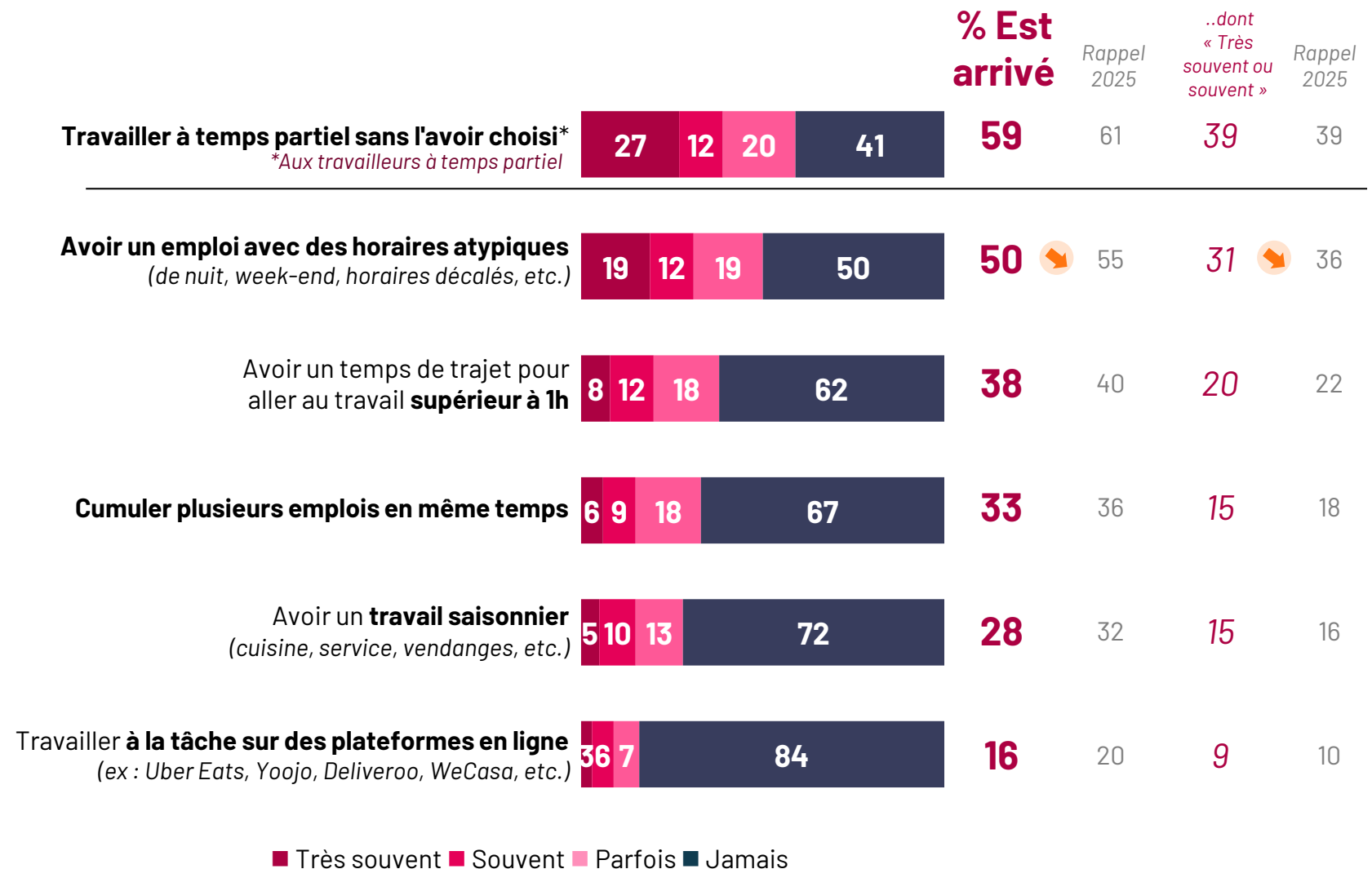
(au moins 5 éléments de la vie courante parmi 13 proposés : restrictions de consommation, retards de paiements, difficultés de logement, report de soins par manque d'argent....)

La pénibilité au travail fait toujours partie du quotidien des travailleurs pauvres, même si certaines conditions s'améliorent :

la moitié a un emploi aux horaires atypiques, près de quatre sur dix ont un temps de trajet supérieur à 1h et un tiers cumule plusieurs emplois en même temps.

Question : Durant cette dernière année, est-ce qu'il vous est arrivé de faire les choses suivantes ?

Base : A tous



Bien qu'en légère baisse, le risque de perte de revenus et d'emploi reste élevé.

Près de la moitié projette une baisse prochaine de revenus, trois sur dix une perte de leur emploi.

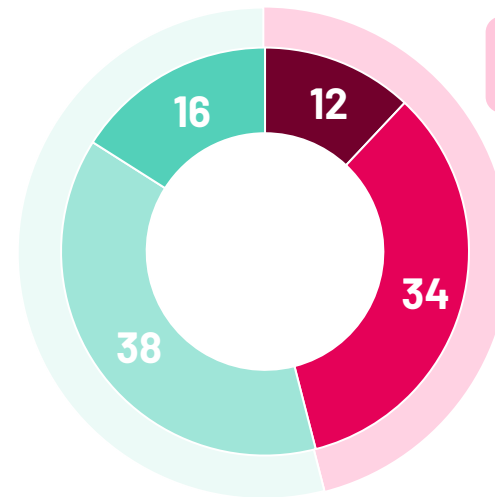
Question : Pensez-vous qu'il y a un risque réel pour que vous vous retrouviez dans une situation de forte précarité dans les 6 à 12 prochains mois qui pourrait avoir les conséquences suivantes ?

Base : A tous

Risque de perte de revenus

% OUI 46

Rappel 2025 : 49%



65% chez les personnes déjà en difficultés financières

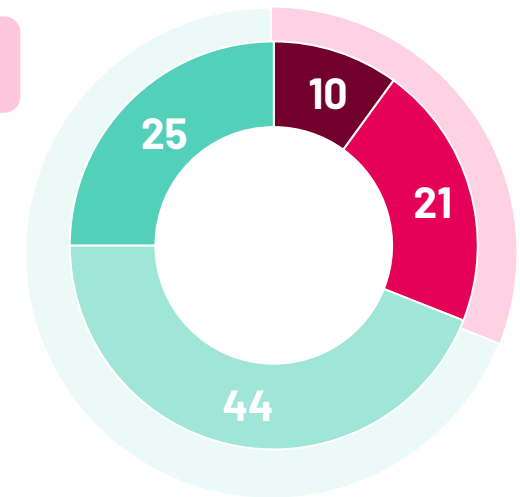
■ Oui, tout à fait
■ Non, plutôt pas

■ Oui, plutôt
■ Non, pas du tout

Risque de perdre leur emploi

% OUI 31

Rappel 2025 : 37%



■ Oui, tout à fait
■ Non, plutôt pas

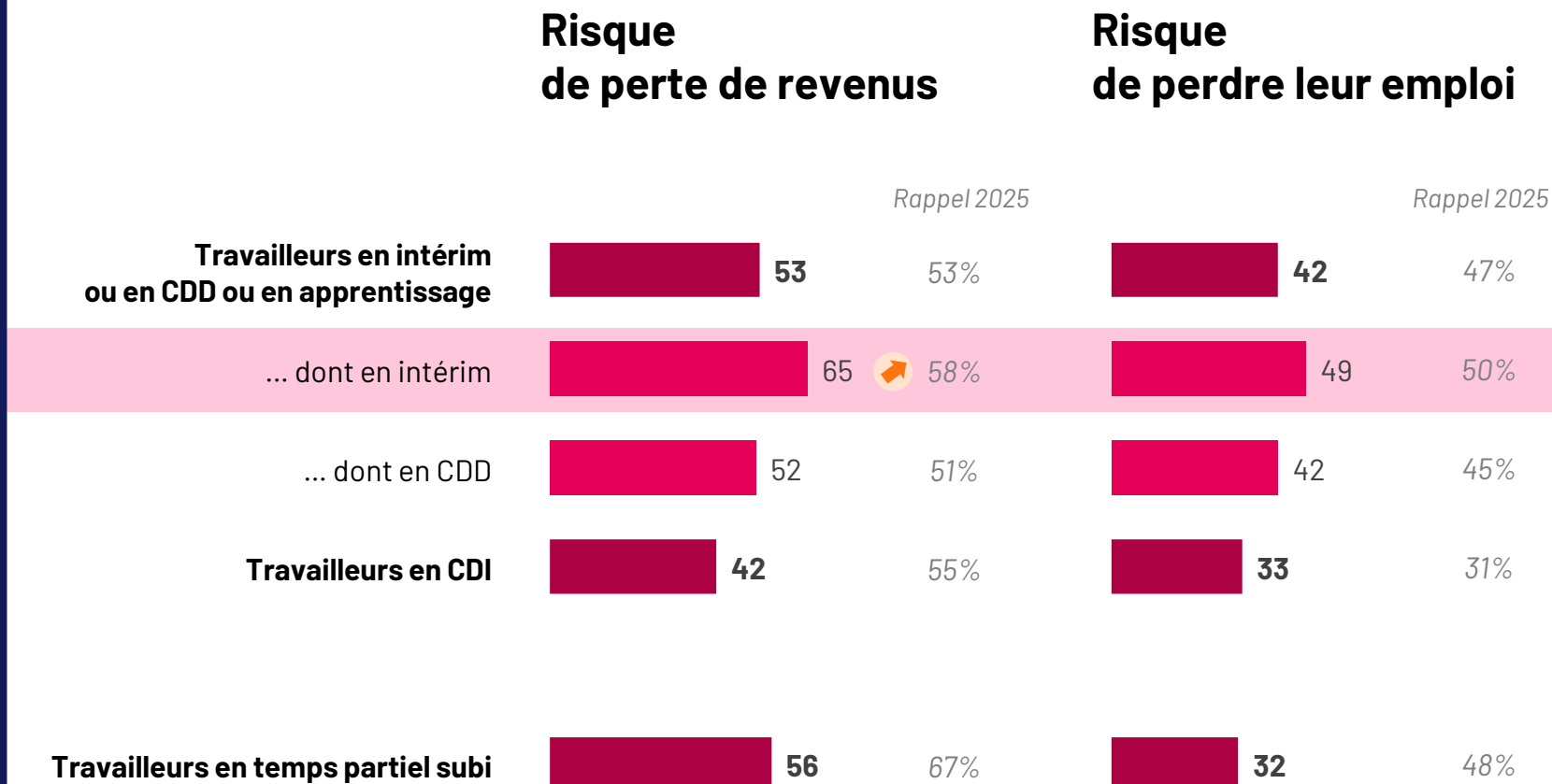
■ Oui, plutôt
■ Non, pas du tout

Cette incertitude est encore plus importante du côté des travailleurs n'étant pas en CDI.

Les intérimaires sont les plus nombreux à projeter ces risques (+7 points vs 2025).

Question : Pensez-vous qu'il y a un risque réel pour que vous vous retrouviez dans une situation de forte précarité dans les 6 à 12 prochains mois qui pourrait avoir les conséquences suivantes ?

Base : A tous

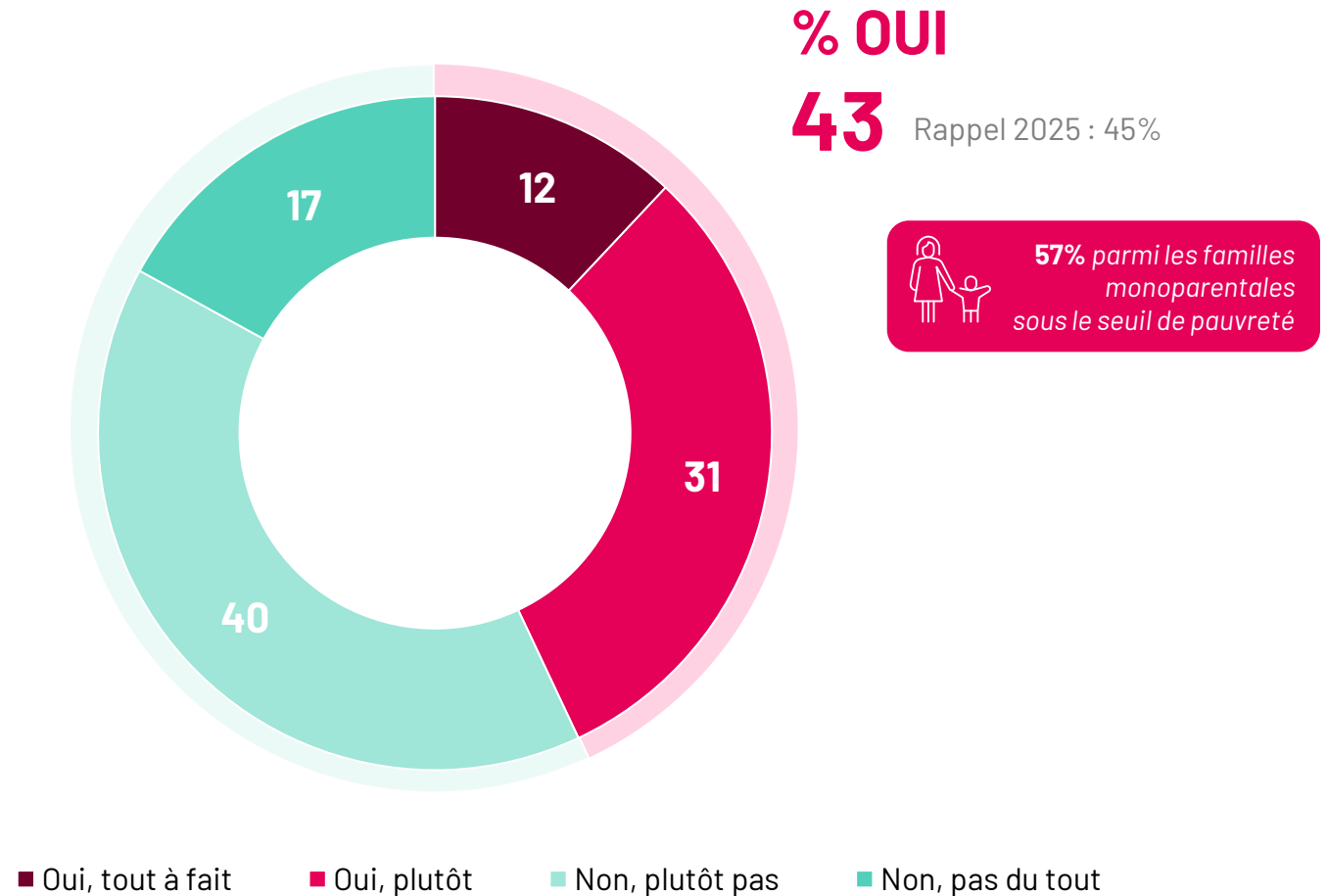


La santé, première victime collatérale de cette instabilité : plus de quatre travailleurs pauvres sur dix anticipent une dégradation de leur état de santé en lien avec leur situation précaire.

Question : Pensez-vous qu'il y a un risque réel pour que vous vous retrouviez dans une situation de forte précarité dans les 6 à 12 prochains mois qui pourrait avoir les conséquences suivantes ?

Base : A tous

Risque de dégradation de votre état de santé



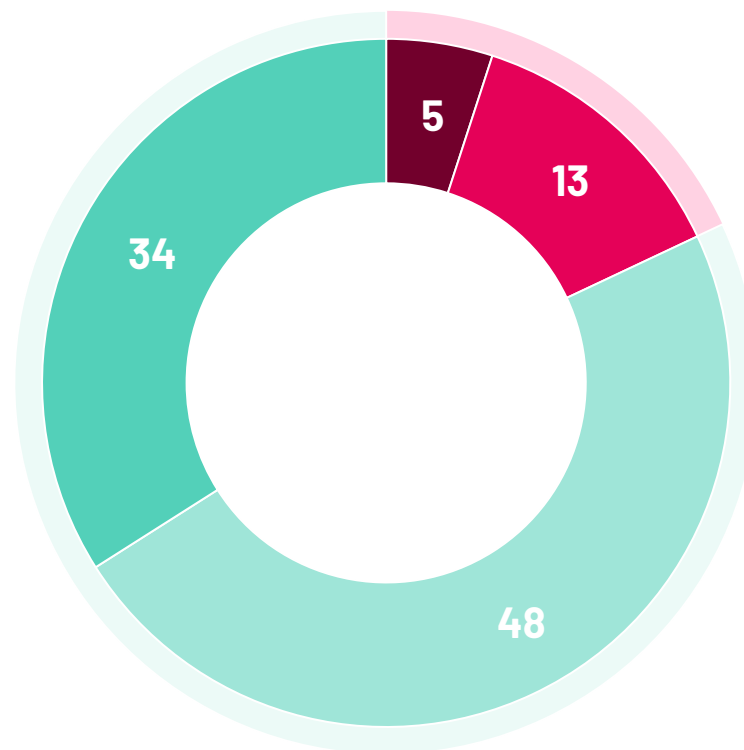
Le risque de perdre son logement concerne un peu moins d'un travailleur pauvre sur cinq.

La moitié des personnes en situation de mal-logement perçoivent ce risque.

Question : Pensez-vous qu'il y a un risque réel pour que vous vous retrouviez dans une situation de forte précarité dans les 6 à 12 prochains mois qui pourrait avoir les conséquences suivantes ?

Base : A tous

Risque de perdre votre logement



% OUI

18



Rappel 2025 : 22%

23% chez les moins de 35 ans
23% chez les familles monoparentales sous le seuil de pauvreté
47% chez les personnes ayant des difficultés à se loger (insalubrité, trop petit, trop éloigné de lieu de travail, etc.)

















■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout

Bien qu'en légère baisse, près de 3 travailleurs pauvres sur 4 estiment être soumis à un risque réel de forte précarité dans les prochains mois. La restriction alimentaire est le risque le plus fort.

Les familles monoparentales et les travailleurs en temps partiel subi se distinguent toujours (pour des raisons différentes) comme les deux publics redoutant le plus d'éventuelles situations de précarité

Question : Pensez-vous qu'il y a un risque réel pour que vous vous retrouviez dans une situation de forte précarité dans les 6 à 12 prochains mois qui pourrait avoir les conséquences suivantes ?

Base : A tous

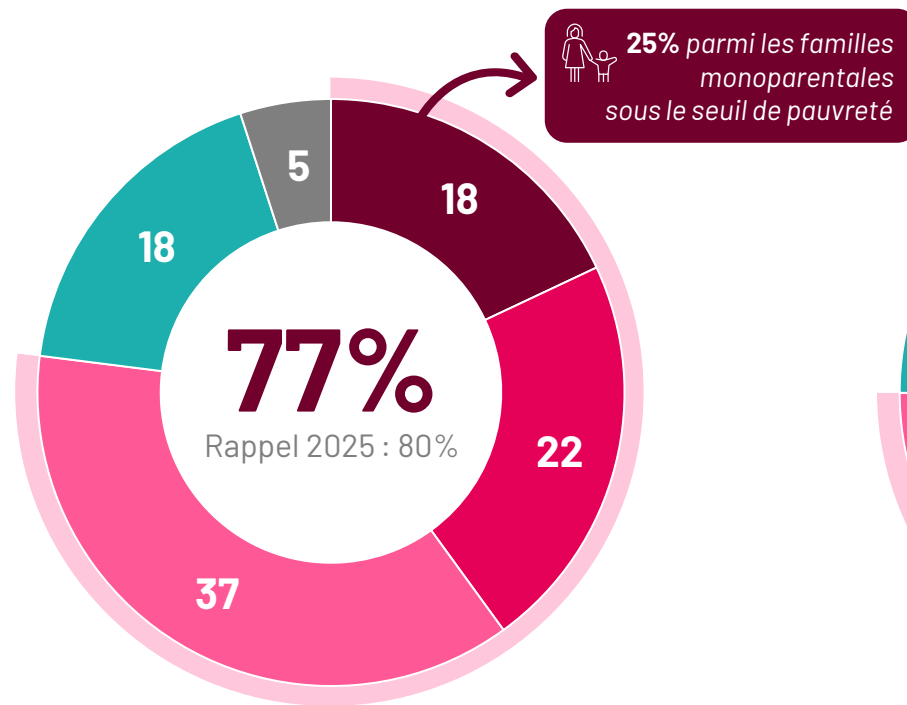
EN % Oui	TOTAL						
		Travailleurs en intérim ou en CDD ou en apprentissage	Travailleurs en temps partiel subi	Personnes vivant seules sous le seuil de pauvreté	Familles monoparentales sous le seuil de pauvreté	Couples sans enfant sous le seuil de pauvreté	Couples avec enfant(s) sous le seuil de pauvreté
Pensent connaître au moins une situation de précarité	72 	73	79 	73	79 	62 	71
<i>Rappel 2025</i>	77	76	87	76	86	74	74
Risque de devoir vous restreindre , ou de vous restreindre encore plus sur votre alimentation	60	58 	66 	61 	67 	52 	60 
Risque de perte de revenus	46	53	56	51	51	36	43
Risque de dégradation de votre état de santé	43	36	46	50	57	38	45
Risque de perdre votre emploi	31	42	32	30	27	24	29
Risque de perdre votre logement	18	19	21	22	23	15	18

L'impact de ces tensions sur le moral et la santé physique demeure très élevé.

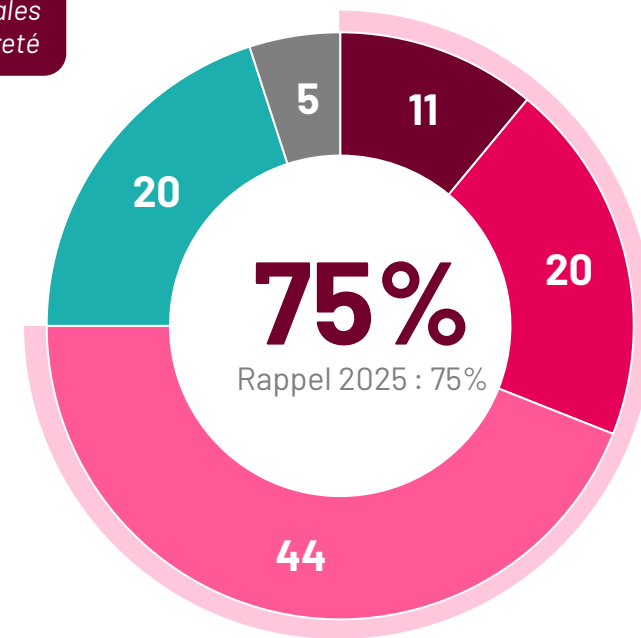
Question : Au cours des 12 derniers mois, avez-vous rencontré les situations suivantes ?

Base : A tous

Ressentir de la nervosité, de l'anxiété ou vous sentir à bout de nerfs



Vous sentir en mauvaise forme physiquement



■ Très régulièrement ■ Souvent ■ Parfois ■ Jamais ■ N'est pas concerné

L'alimentation, un budget sous pression

2

Une inflation qui impacte davantage les foyers les plus pauvres

1,3%

D'inflation projetée en 2026, après 1,1% en 2025 soit une nette baisse par rapport à 2024 (2%). La hausse des prix de l'alimentaire se stabilise quant à elle (1,4% en 2024, 1,3% en 2025, projetée à 1,5% en 2026).

Rapport économique, social et financier, PLF 2026

« Cette hausse du prix du panier est un peu plus importante pour les classes moyennes que pour les autres ménages. Pour autant, ses conséquences sont nettement plus fortes pour **les ménages pauvres**. **Pour les 10 % les plus pauvres, le prix du panier a augmenté d'un peu moins de 14 %, mais cette hausse représente 13 % de leurs ressources**. Pour les 10 % les plus riches, la hausse est estimée à 16 %, mais elle correspond à moins de 5 % de leurs ressources »

Cédric Audenis, «Note d'analyse», France Stratégie, 113/09.09, février 2023.

Les courses quotidiennes sont le principal poste de dépense pesant sur le budget des travailleurs pauvres.

Les autres dépenses incompressibles comme le logement, l'énergie et les déplacements sont aussi fortement cités.

Question : Dans votre budget mensuel, quels sont les trois principaux postes de dépense qui pèsent le plus sur votre foyer ?

Base : A tous

#1 - 65%

Vos courses quotidiennes (alimentation, hygiène, etc.)



#2 - 61%

Votre loyer, vos charges liées à votre logement

#3 - 56%

Vos dépenses énergétiques pour votre logement

Nouvelle question 2026

Et ensuite...









Un constat transverse à l'ensemble des catégories.

Seules les familles monoparentales placent le loyer en tête des contraintes pesant le plus sur leur budget.

Question : Dans votre budget mensuel, quels sont les trois principaux postes de dépense qui pèsent le plus sur votre foyer ?

Base : A tous

EN % Oui	TOTAL						
		Travailleurs en intérim ou en CDD ou en apprentissage	Travailleurs en temps partiel subi	Personnes vivant seules sous le seuil de pauvreté	Familles monoparentales sous le seuil de pauvreté	Couples sans enfant sous le seuil de pauvreté	Couples avec enfant(s) sous le seuil de pauvreté
Vos courses quotidiennes (alimentation, hygiène, etc.)	65	69 1	63 1	62 1	57	68 1	65 1
Votre loyer , vos charges liées à votre logement	61	62	60	62 1	69 1	55	57
Vos dépenses énergétiques pour votre logement (électricité, gaz, etc.)	56	54	54	62 1	58	60	54
Vos dépenses liées à votre véhicule (entretien, essence, assurance)	36	34	37	38	36	39	33
Vos dépenses de téléphonie et d'internet (forfait, box, etc.)	10	11	8	15	10	13	9

Avoir une alimentation saine reste néanmoins la priorité : seul un tiers des travailleurs pauvres préfèrent reléguer l'alimentation au second plan pour dépenser davantage dans les sorties, loisirs ou vêtements.

A budget égal, je préfère dépenser moins pour une alimentation saine et plus pour mes sorties, loisirs, habits, etc.

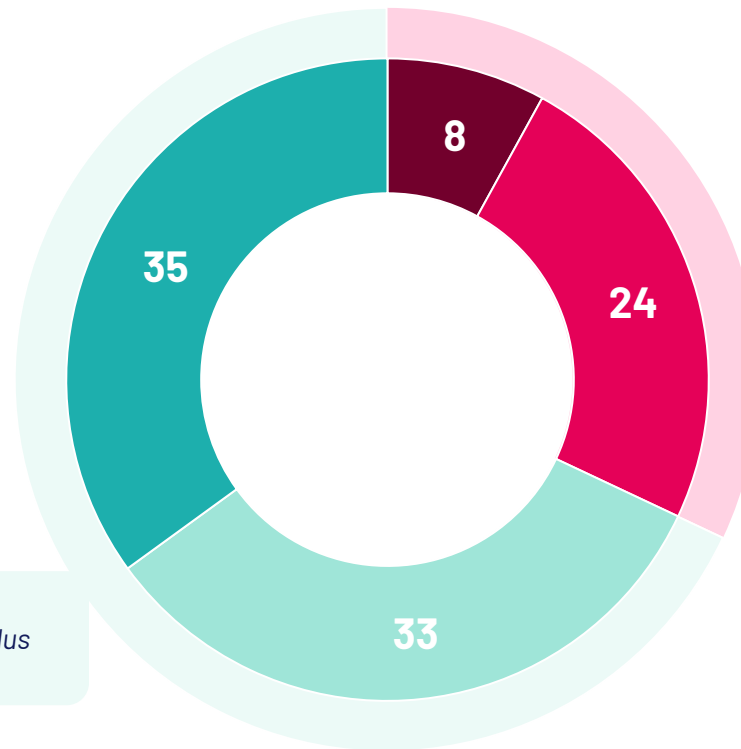
% NON
68

Rappel 2025 : 70%

74% parmi les femmes
75% parmi les 45 ans et plus
76% en zone rurale

% OUI
32

40% parmi ceux qui déclarent s'être senti souvent très seul au cours des 12 derniers mois



■ Tout à fait

■ Plutôt

■ Plutôt pas

■ Pas du tout

Question : Pour chacune des propositions suivantes, dites si elle correspond ou pas à votre situation personnelle ?

Base : A tous

Un budget alimentation qui oblige à des stratégies d'adaptation voire de restriction

3

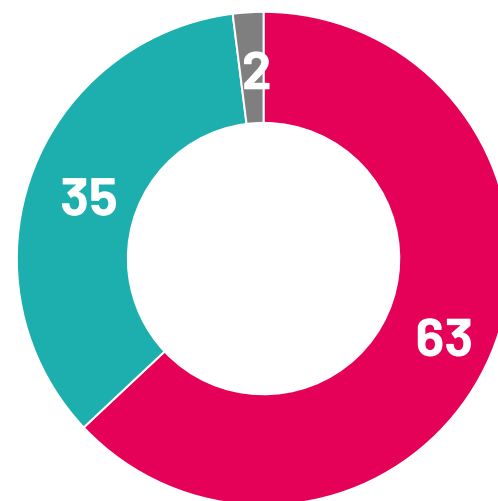
Pour s'alimenter, plus de six travailleurs pauvres sur dix font leurs courses dans des magasins de hard discount ou des déstockeurs.

Question : Pour pouvoir vous alimenter, vous-même ou les personnes au sein de votre foyer, vous arrive-t-il d'être obligé de faire les choses suivantes en raison de votre situation financière ?

Base : A tous

Faire vos courses dans les hard discount ou les déstockeurs

(Aldi, Lidl, Action, Noz etc.)



■ Oui ■ Non ■ Ne souhaite pas répondre

Les + usagers :

75% parmi les personnes ayant des difficultés financières

71% parmi les travailleurs en temps partiel subi

70% parmi les habitants du Nord Est

Les - usagers :

57% parmi les personnes vivant seules sous le seuil de pauvreté

55% parmi les cadres

50% par les diplômés bac+5

La consommation exclusive de produits en promotion concerne un travailleur pauvre sur deux.

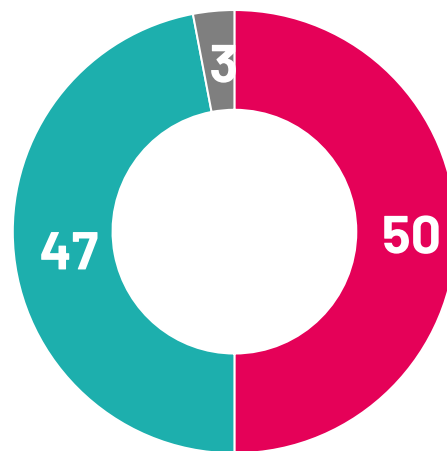
La présence d'enfants au sein du foyer impacte nettement la fréquence de cette pratique.

Question : Pour pouvoir vous alimenter, vous-même ou les personnes au sein de votre foyer, vous arrive-t-il d'être obligé de faire les choses suivantes en raison de votre situation financière ?

Base : A tous

Nouvelle question 2026

Ne consommer que des produits en promotions



■ Oui ■ Non ■ Ne souhaite pas répondre

Les + usagers :

59% parmi les familles monoparentales sous le seuil de pauvreté

54% parmi les couples avec enfant(s) sous le seuil de pauvreté

Les - usagers :

45% parmi les personnes vivant seules sous le seuil de pauvreté

42% parmi les couples sans enfant sous le seuil de pauvreté

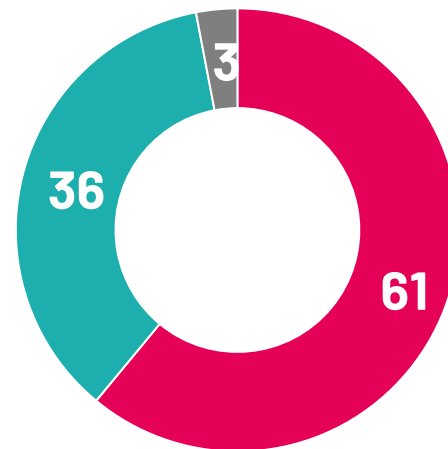
Et six sur dix se voient dans l'obligation d'acheter des produits ou panier anti-gaspi à date courtes.

Question : Pour pouvoir vous alimenter, vous-même ou les personnes au sein de votre foyer, vous arrive-t-il d'être obligé de faire les choses suivantes en raison de votre situation financière ?

Base : A tous

Nouvelle question 2026

Acheter des produits ou paniers anti-gaspi à date courtes



Les + usagers :

76% parmi les personnes ayant des difficultés financières

70% parmi les familles monoparentales sous le seuil de pauvreté

■ Oui ■ Non ■ Ne souhaite pas répondre

Enfin, plus d'un travailleur pauvre sur quatre s'est même déjà retrouvé obligé de récupérer de la nourriture, que ce soient des restes provenant de la cantine ou de la nourriture jetée.

Question : Pour pouvoir vous alimenter, vous-même ou les personnes au sein de votre foyer, vous arrive-t-il d'être obligé de faire les choses suivantes en raison de votre situation financière ?

Base : A tous

27%

Rappel 2025 : 31%



Déclarent avoir du récupérer de la nourriture

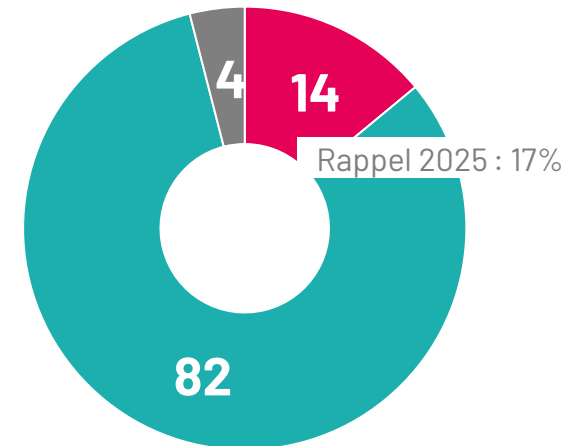
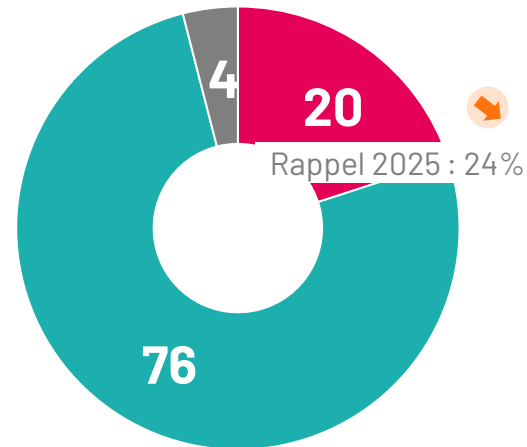
34% (vs 39% en 2025) *parmi les moins de 35 ans*

34% (vs 41% en 2025) *parmi ceux qui déclarent des difficultés financières*



Rapporter dans votre foyer de la nourriture provenant de la cantine, de votre lieu de travail

Récupérer de la nourriture jetée le jour même par les enseignes de grande distribution, les surfaces alimentaires, les restaurants ou les marchés



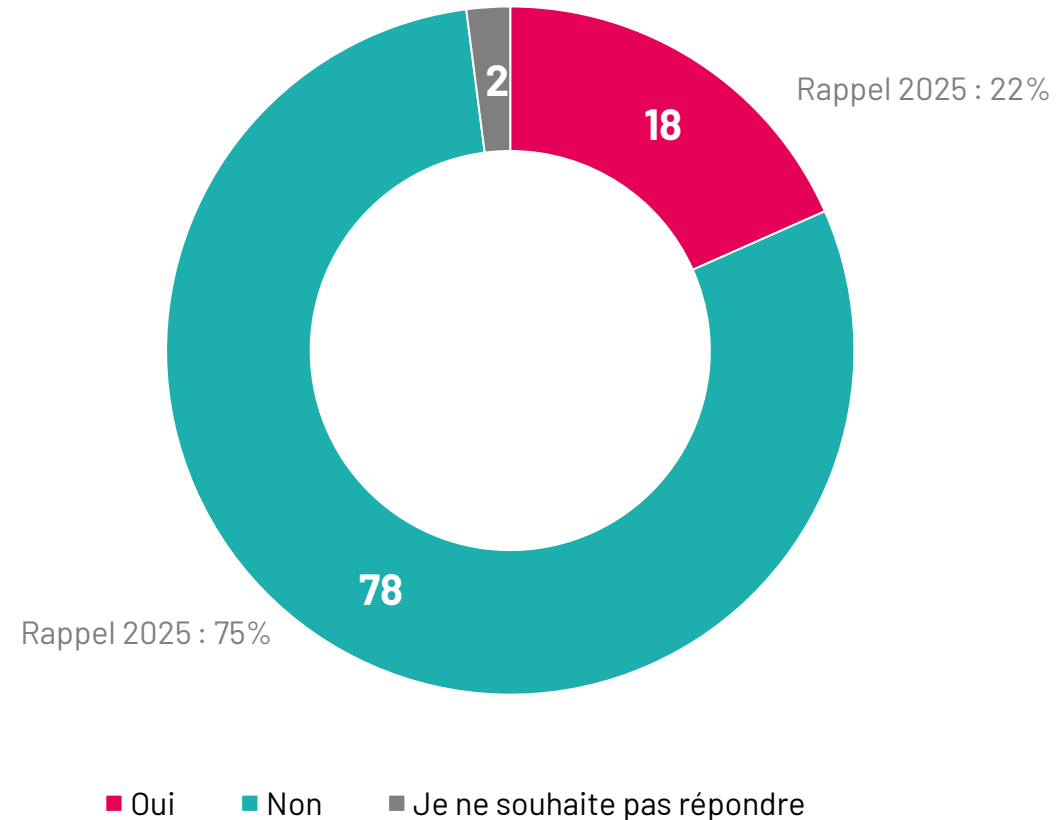
■ Oui ■ Non ■ Ne souhaite pas répondre

Près d'un parent sur cinq est même allé jusqu'à conseiller à ses enfants de manger le plus possible à la cantine pour avoir moins faim le soir.

Question : Pour pouvoir vous alimenter, vous-même ou les personnes au sein de votre foyer, vous arrive-t-il d'être obligé de faire les choses suivantes en raison de votre situation financière ?

Base : Aux parents

Conseiller à vos enfants de manger le plus possible à la cantine pour qu'ils aient moins faim le soir

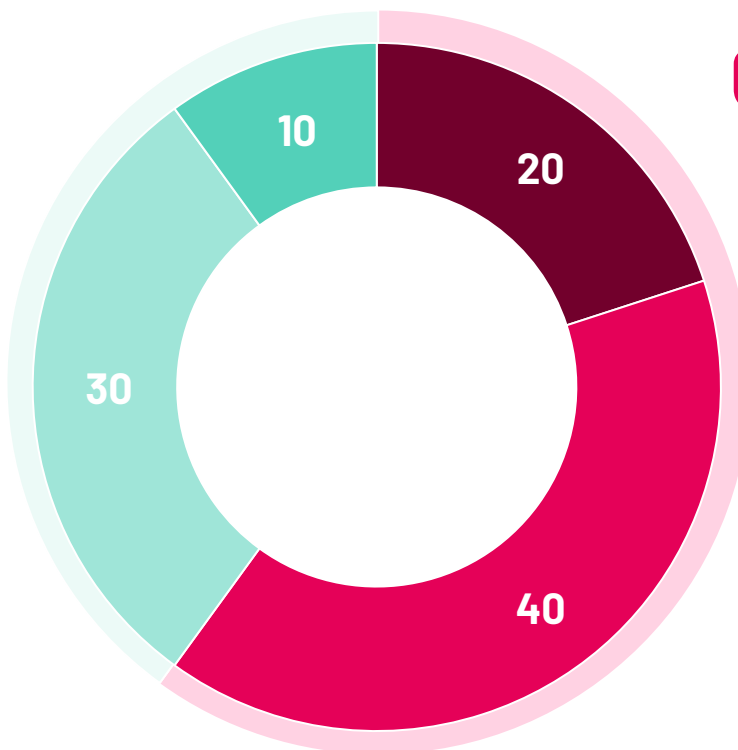


Au-delà des stratégies d'adaptation, la crainte de se restreindre encore plus sur l'alimentation ne tarit pas.

Risque de devoir vous restreindre, ou de vous restreindre encore plus sur votre alimentation

Question : Pensez-vous qu'il y a un risque réel pour que vous vous retrouviez dans une situation de forte précarité dans les 6 à 12 prochains mois qui pourrait avoir les conséquences suivantes ?

Base : A tous



% OUI

60 Rappel 2025 : 60%

84% parmi ceux qui ont des difficultés financières
67% parmi les familles monoparentales sous le seuil de pauvreté
66% parmi les travailleurs à temps partiel



Une hausse de l'intensité de ce risque chez les personnes seules : en 2025, 18% déclaraient 'tout à fait' anticiper ce risque, contre 26% en 2026.

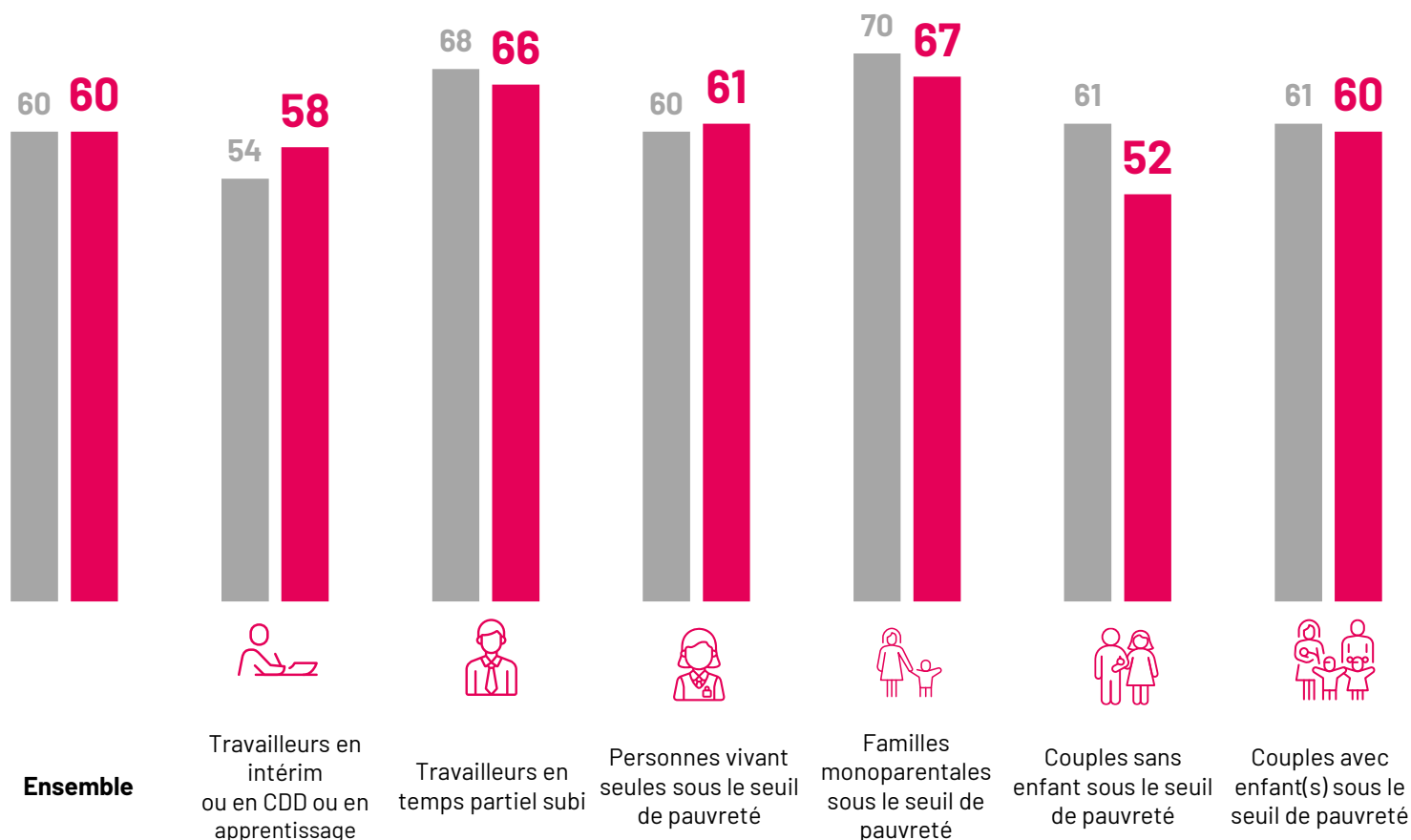
■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout

Parmi les personnes en intérim, CDD ou en apprentissage, le risque de restriction alimentaire a augmenté depuis 2025.

Risque de devoir vous restreindre, ou de vous restreindre encore plus sur votre alimentation

■ 2025 ■ 2026

En % OUI



Question : Pensez-vous qu'il y a un risque réel pour que vous vous retrouviez dans une situation de forte précarité dans les 6 à 12 prochains mois qui pourrait avoir les conséquences suivantes ?

Base : A tous

Au cours des 12 derniers mois, huit travailleurs pauvres sur dix ont mis en œuvre une stratégie de restriction

80%

Ont du réduire **souvent** leurs dépenses

Rappel 2025 : 83%

69%

Ont du réduire **souvent** des dépenses vitales (alimentation, énergie, santé, hygiène)

Rappel 2025 : 70%

65%

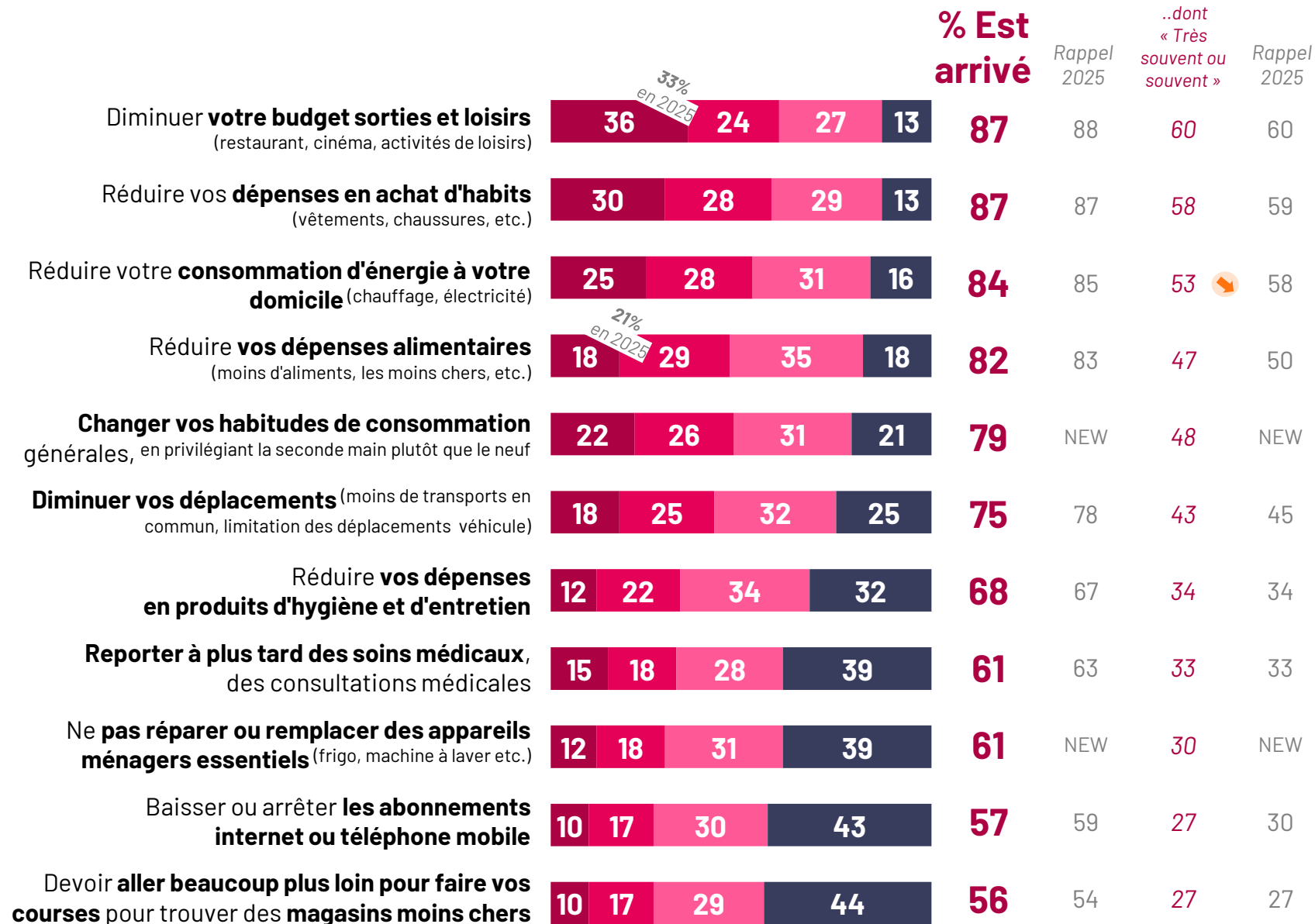
Ont du réduire **souvent** des dépenses de loisirs (dont abonnements Internet /mobile)

Rappel 2025 : 66%

Plus en détail, **les loisirs, les habits et la consommation d'énergie** sont les trois champs dans lesquels les dépenses sont les plus contractées, juste devant les dépenses alimentaires.

Question : Au cours des 12 derniers mois, pour pouvoir continuer à faire vos courses alimentaires, avez-vous dû faire les choses suivantes ?







Base : A tous



■ Très souvent ■ Souvent ■ Parfois ■ Jamais

Les restrictions sont particulièrement importantes dans les familles monoparentales.

En % Très souvent

	Ensemble	 Travailleurs en intérim ou en CDD ou en apprentissage	 Travailleurs en temps partiel subi	 Personnes vivant seules sous le seuil de pauvreté	 Familles monoparentales sous le seuil de pauvreté	 Couples sans enfant sous le seuil de pauvreté	 Couples avec enfant(s) sous le seuil de pauvreté
Diminuer vos budget sorties et loisirs	36	32	37	41	47	37	35
Réduire vos dépenses en achat d'habits	30	25	32	37	37	31	31
Réduire votre consommation d'énergie à votre domicile	25	20	27	26	38	23	25
Réduire vos dépenses alimentaires	18	15	20	19	24	15	19
Changer vos habitudes en privilégiant la seconde main	22	17	25	25	33	22	24
Diminuer vos déplacements	18	13	19	21	20	20	19
Réduire vos dépenses en produits d'hygiène et d'entretien	12	8	13	14	14	7	14
Reporter à plus tard des soins médicaux, des consultations	15	11	17	19	18	15	15
Ne pas réparer ou remplacer des appareils ménagers essentiels	12	9	12	10	13	9	14
Baisser ou arrêter les abonnements internet ou téléphone mobile	10	7	9	12	13	13	11
Devoir aller beaucoup plus loin pour faire vos courses pour trouver des magasins moins chers	10	9	10	9	11	11	12

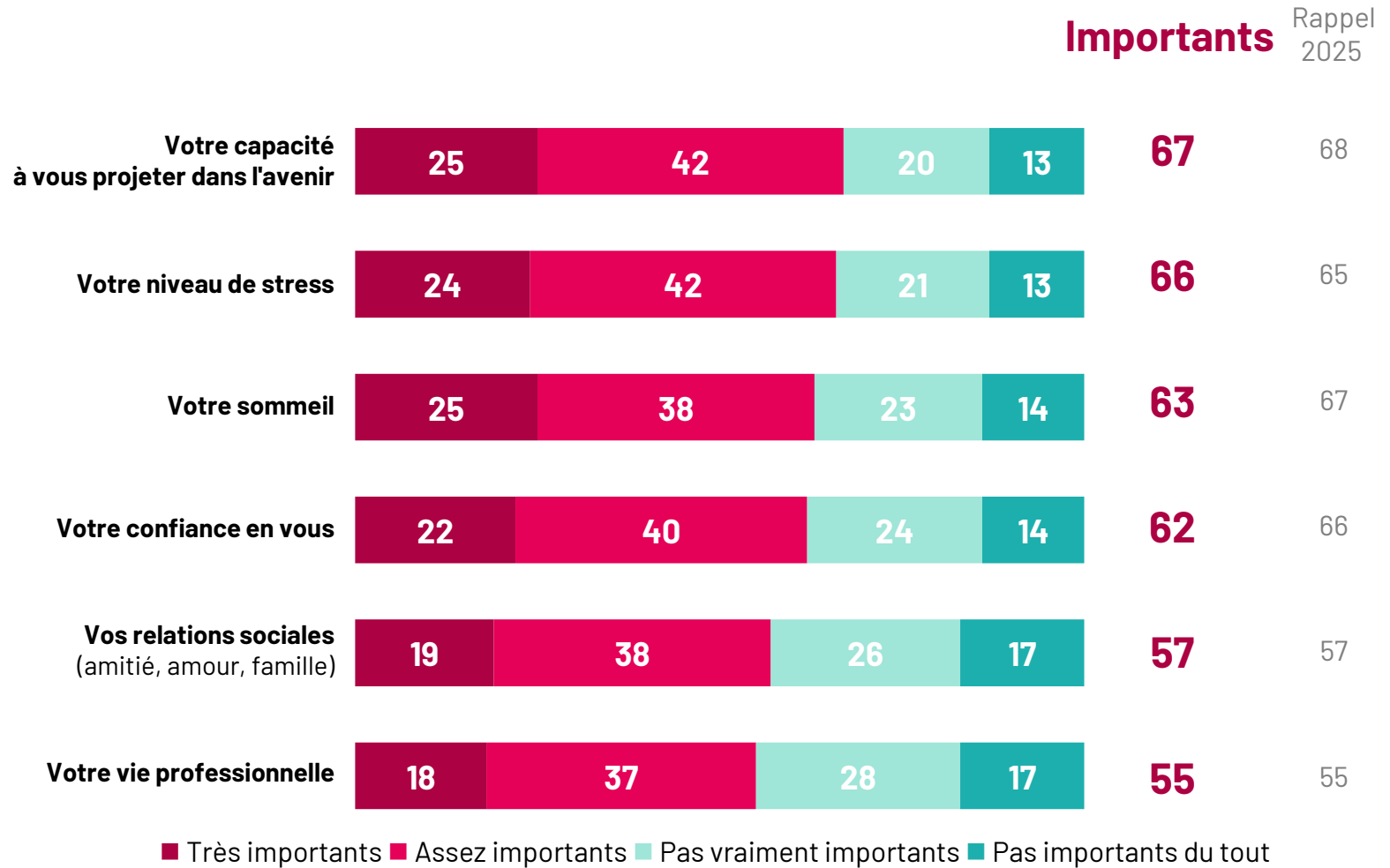
Question : Au cours des 12 derniers mois, pour pouvoir continuer à faire vos courses alimentaires, avez-vous dû faire les choses suivantes ?

Base : A tous

Ces difficultés à se nourrir ont des conséquences concrètes dans la vie quotidienne des travailleurs pauvres.

Question : Personnellement, diriez-vous que les difficultés que vous rencontrez pour réussir à vous alimenter correctement au sein de votre foyer ont des impacts importants ou pas sur les aspects suivants de votre vie ?

Base : A tous



Quand ces stratégies ne suffisent plus : des restrictions qui mènent à la privation alimentaire

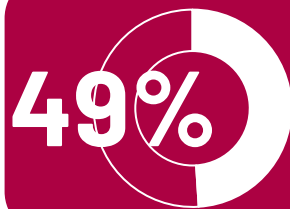
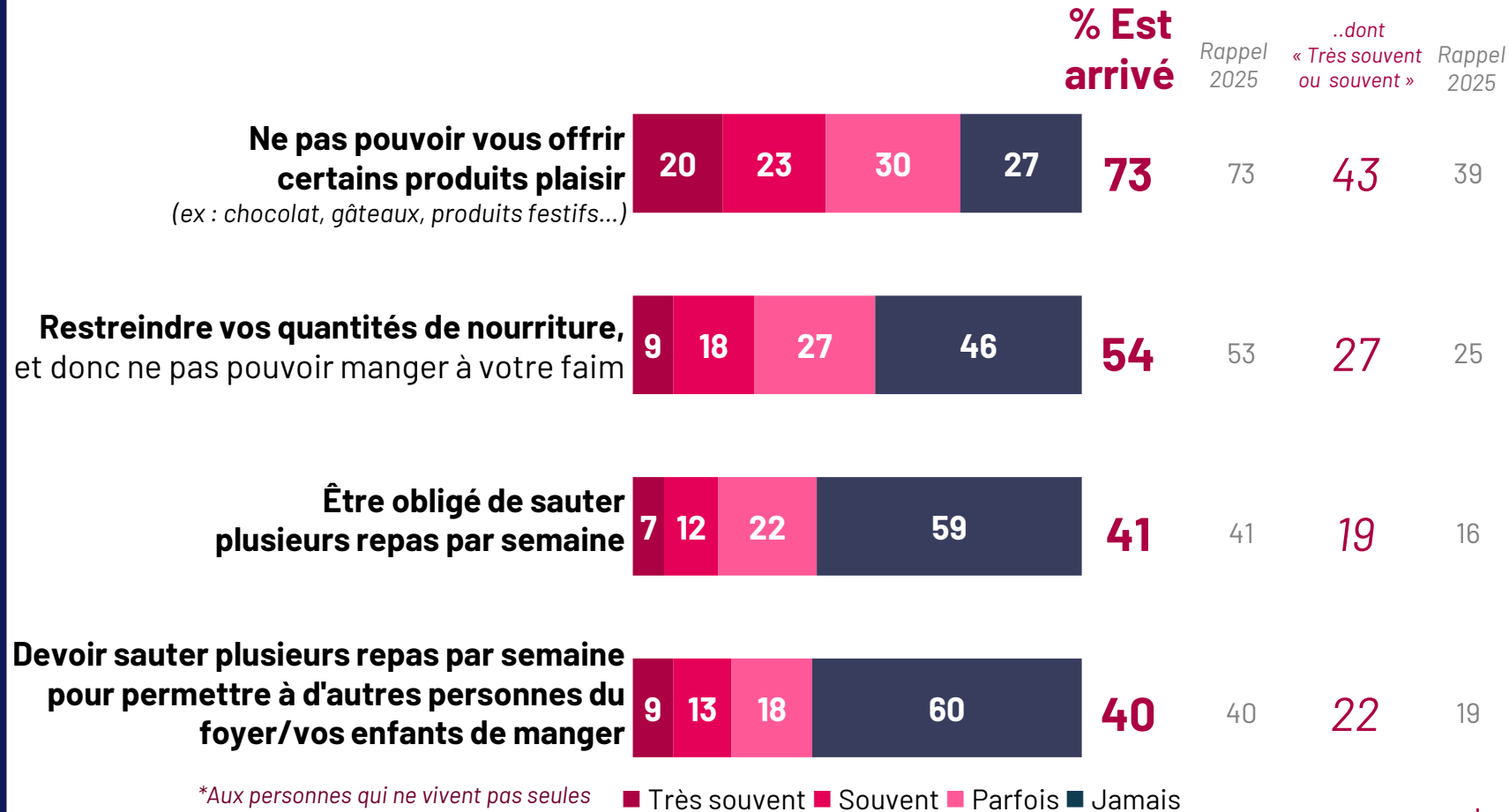
4

Concrètement, un travailleur pauvre sur deux est régulièrement contraint de ne pas manger en raison de sa situation financière – un chiffre en hausse depuis 2025.

Question : Au sein de votre foyer, êtes-vous actuellement confronté aux situations suivantes en raison de votre situation financière ?

Base : A tous

**Déclarent avoir « très souvent » ou « souvent » restreint leurs quantités de nourriture et donc ne pas manger à leur faim et/ou Être obligé de sauter plusieurs repas par semaine et/ou Devoir sauter plusieurs repas par semaine pour permettre à d'autres personnes du foyer/leurs enfants de manger et/ou Ne pas pouvoir s'offrir certains produits plaisir*



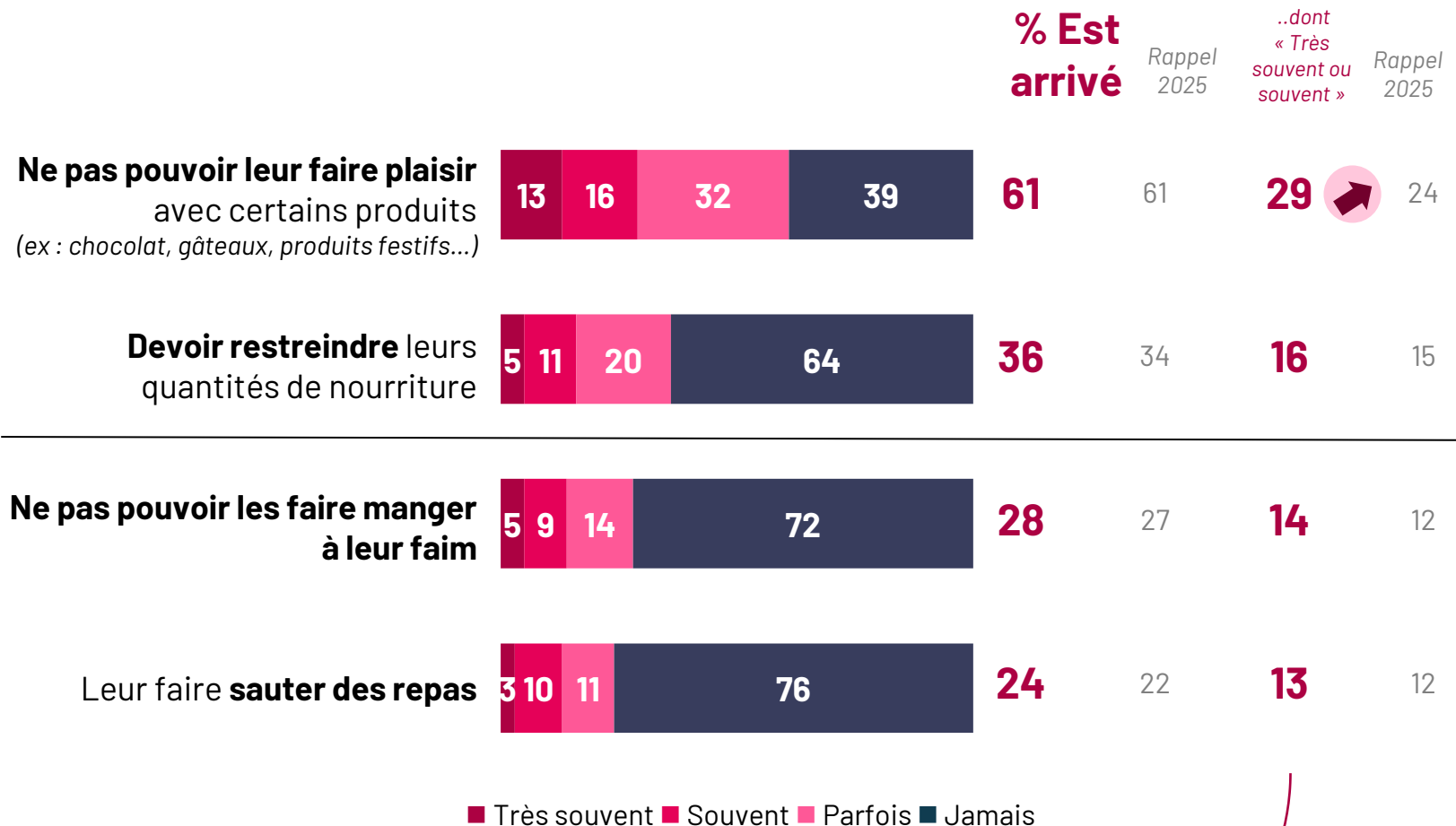
déclarent être **souvent** contraints de se restreindre à propos de leur alimentation en raison de leur situation financière*

(vs 45% en 2025) *vivent très souvent ou souvent au moins l'une de ces 4 situations

Ces restrictions sont davantage présentes chez les familles cette année vs l'année dernière. Faire plaisir à ses enfants est de plus en plus complexe pour les travailleurs pauvres.

Question : Et avec vos enfants, est-ce qu'il vous arrive d'être confronté aux situations suivantes en raison de la situation financière de votre foyer ?

Base : Aux parents, soit 63% de l'échantillon



37%

déclarent être **souvent** contraints de **restreindre leurs enfants en raison de leur situation financière*** (vs 33% en 2025)

*vivent très souvent ou souvent au moins l'une de ces 4 situations



36% parmi les familles monoparentales sous le seuil de pauvreté (vs 43% en 2025)

Les familles monoparentales sont les plus exposées à ces privations.

En % Souvent
(très souvent + souvent)

	Ensemble	Travailleurs en interim ou en CDD ou en apprentissage	Travailleurs en temps partiel subi	Personnes vivant seules sous le seuil de pauvreté	Familles monoparentales sous le seuil de pauvreté	Couples sans enfants sous le seuil de pauvreté	Couples avec enfants sous le seuil de pauvreté
Ne pas pouvoir vous offrir certains produits plaisir (ex : chocolat, gâteaux, produits festifs...)	43	38	40	42	55	43	46
Restreindre vos quantités de nourriture, et donc ne pas pouvoir manger à votre faim	27	24	27	25	33	25	30
Être obligé de sauter plusieurs repas par semaine	19	16	16	26	20	13	21
Devoir sauter plusieurs repas par semaine pour permettre à d'autres personnes du foyer/vos enfants de manger	22	20	17	18	31	17	27

Question : Au sein de votre foyer, êtes-vous actuellement confronté aux situations suivantes en raison de votre situation financière ?

Base : A tous

Focus sur les familles monoparentales : un public particulièrement fragile (et encore plus qu'en 2025!)



82%

Rappel 2025 : 81%

Ont du réduire **souvent** des dépenses vitales (alimentation, énergie, santé, hygiène)

Vs 69% de l'ensemble



66%

Rappel 2025 : 57%

Déclarent être **souvent** contraints de se **restreindre à propos de leur alimentation en raison de leur situation financière**

Vs 49 % de l'ensemble



37%

Rappel 2025 : 33%

Sont contraints de récupérer de la nourriture

Vs 27% de l'ensemble



Des familles monoparentales particulièrement exposées à des privations alimentaires



Les parents sont les premières variables d'ajustement

54 % d'entre eux sautent des repas pour permettre à leurs enfants de manger (**31%** le font souvent ou très souvent - *contre 22% des parents au global*).

66 % restreignent leurs propres quantités de nourriture, dont 33 % très régulièrement (vs. 27%)

50 % sont obligés de sauter plusieurs repas par semaine de manière générale (vs. 40%)

Malgré ces sacrifices, la précarité finit par rattraper l'alimentation des enfants

21 % conseillent à leurs enfants de manger le plus possible à la cantine (vs 18%)

65 % les nourrissent essentiellement avec des féculents (vs 62%)

67 % n'arrivent pas à leur faire manger assez de fruits et légumes frais (vs. 57%)

70 % ne peuvent pas faire plaisir à leurs enfants avec des produits festifs, des gâteaux ou du chocolat (vs. 61%)

Des sacrifices qui vont au-delà de l'alimentation et ont des conséquences sur la santé mentale

68 % réduisent "souvent" ou "très souvent" leur consommation d'énergie (vs 53%)

40 % reportent "souvent" à plus tard des soins médicaux ou des consultations pour eux-mêmes (vs 33%)

42 % se sentent "souvent" ou "très régulièrement" très seuls (vs 28%)

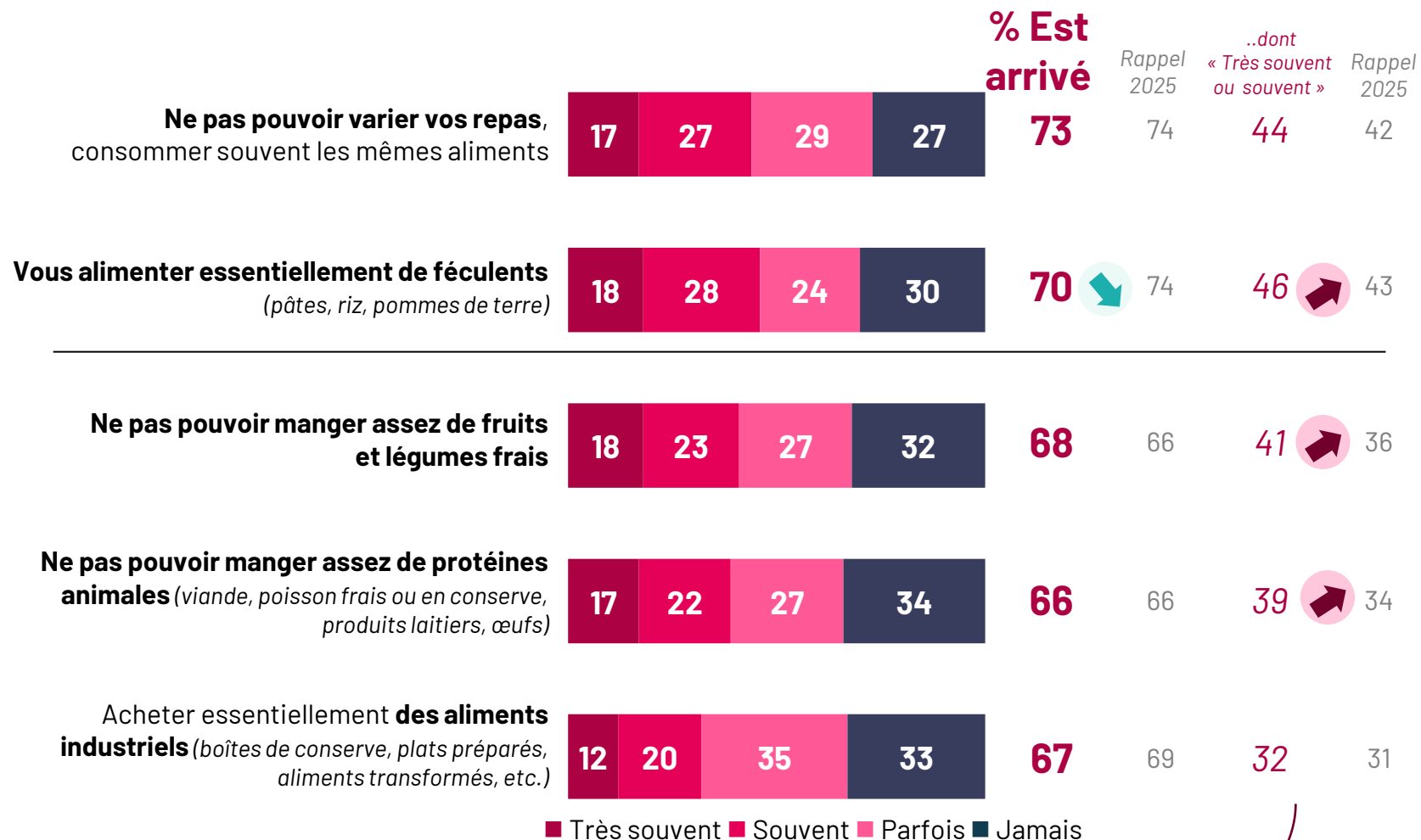
L'accès à une alimentation saine, un défi croissant

5

L'accès à des produits frais et des protéines est de plus en plus compliqué pour les travailleurs pauvres, souvent contraints de s'alimenter essentiellement de féculents.

Question : Au sein de votre foyer, êtes-vous actuellement confronté aux situations suivantes en raison de votre situation financière ?

Base : A tous



68%

déclarent avoir **souvent** du mal à adopter une alimentation équilibrée en raison de leur situation financière* (vs 66% en 2025)

*vivent très souvent ou souvent au moins l'une de ces 5 situations

41

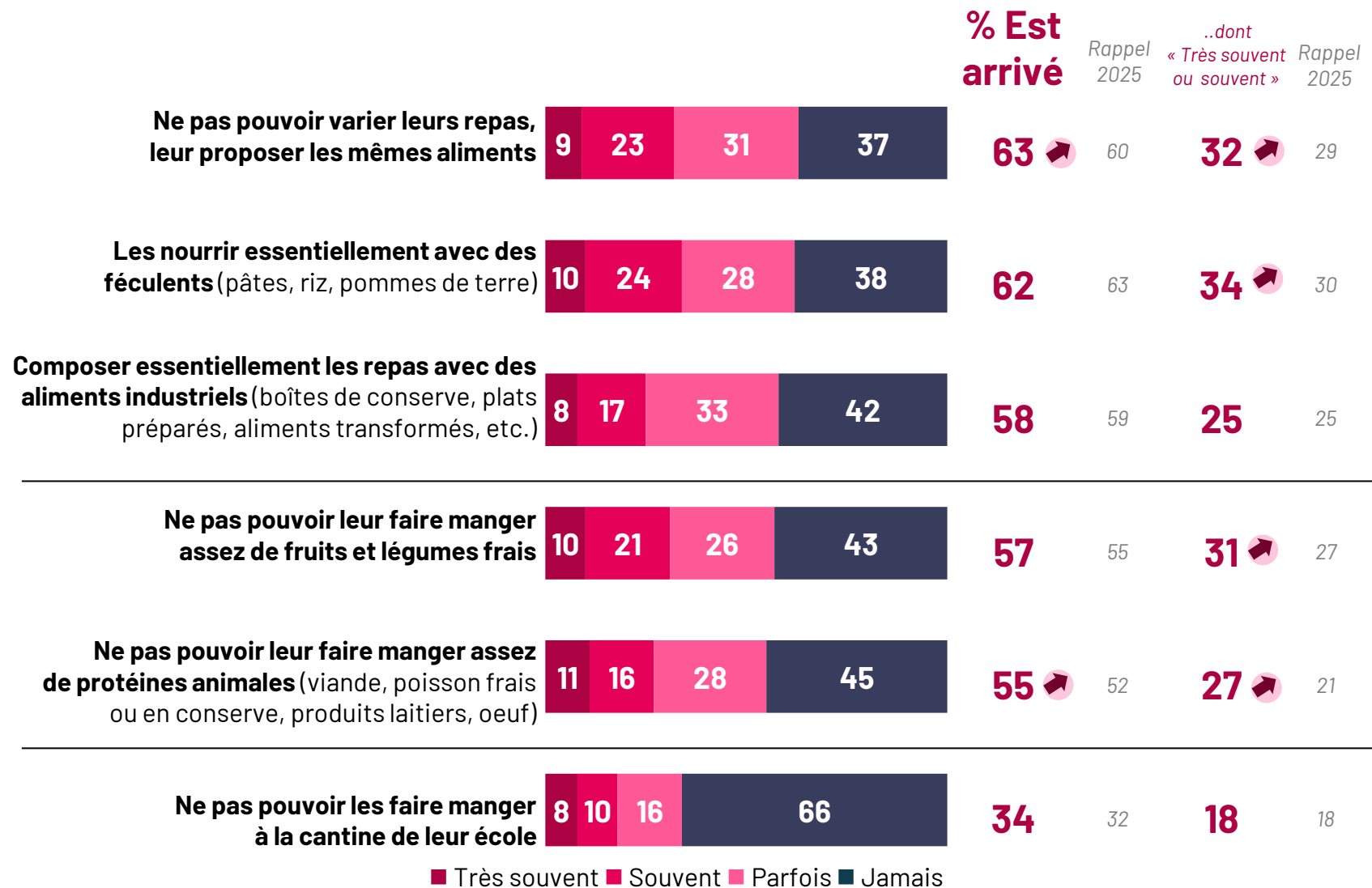


80% parmi les familles monoparentales sous le seuil de pauvreté (vs 79% en 2025)

En 2026, les difficultés à nourrir ses enfants sont en augmentation cette année : près d'un tiers déclare avoir très souvent ou souvent eu des difficultés pour proposer à leurs enfants des repas variés et les nourrir essentiellement de féculents.

Question : Et avec vos enfants, est-ce qu'il vous arrive d'être confronté aux situations suivantes en raison de la situation financière de votre foyer ?

Base : Aux parents, soit 63% de l'échantillon



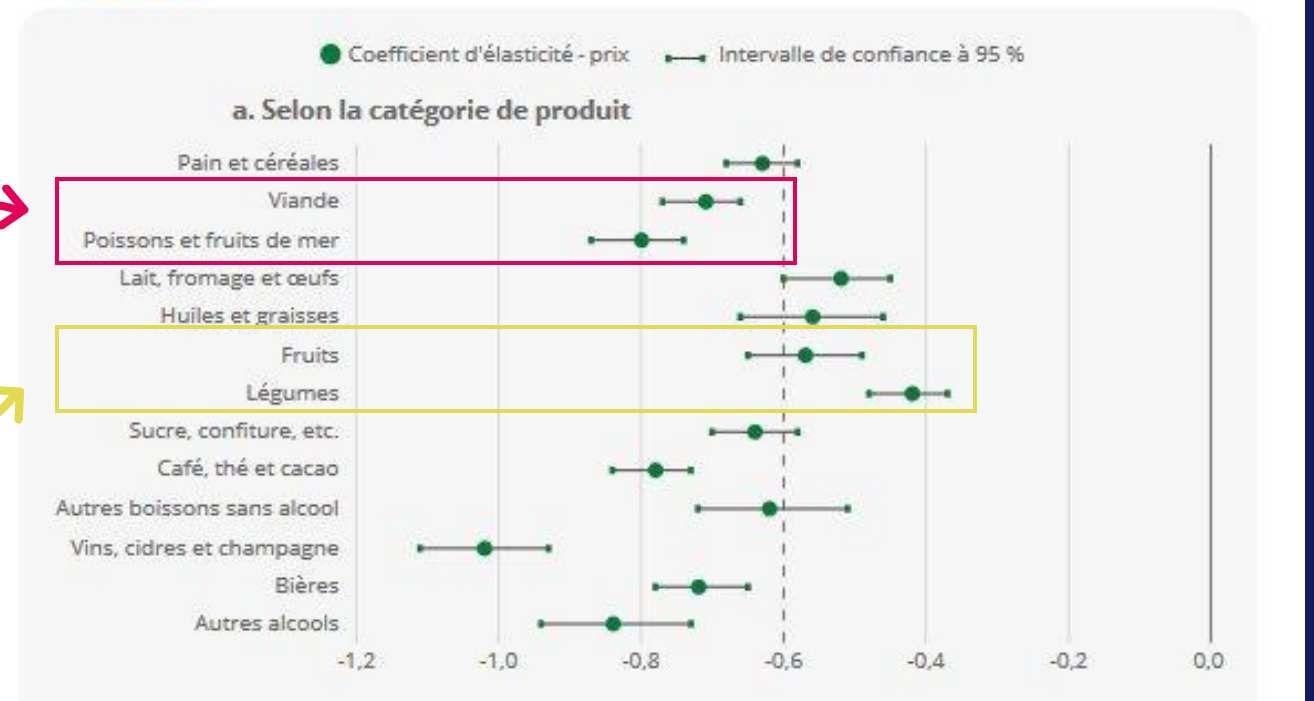
50% déclarent avoir souvent du mal à donner une alimentation équilibrée à leurs enfants en raison de leur situation financière* (vs 47% en 2025)

*vivent très souvent ou souvent au moins l'une de ces 6 situations

Face à l'inflation, la composition des paniers alimentaires évolue

Face à l'inflation, une note de l'Insee montre que les ménages français (dans leur globalité) ont surtout tendance à **réduire leur consommation de viande et de poisson**, ainsi que celle de produits non nécessaires comme l'alcool. La **consommation de légumes n'est pas le poste de dépense le plus sensible à la hausse des prix**.

► 4. Variation de la demande pour un produit suite à une hausse de prix de 1 %

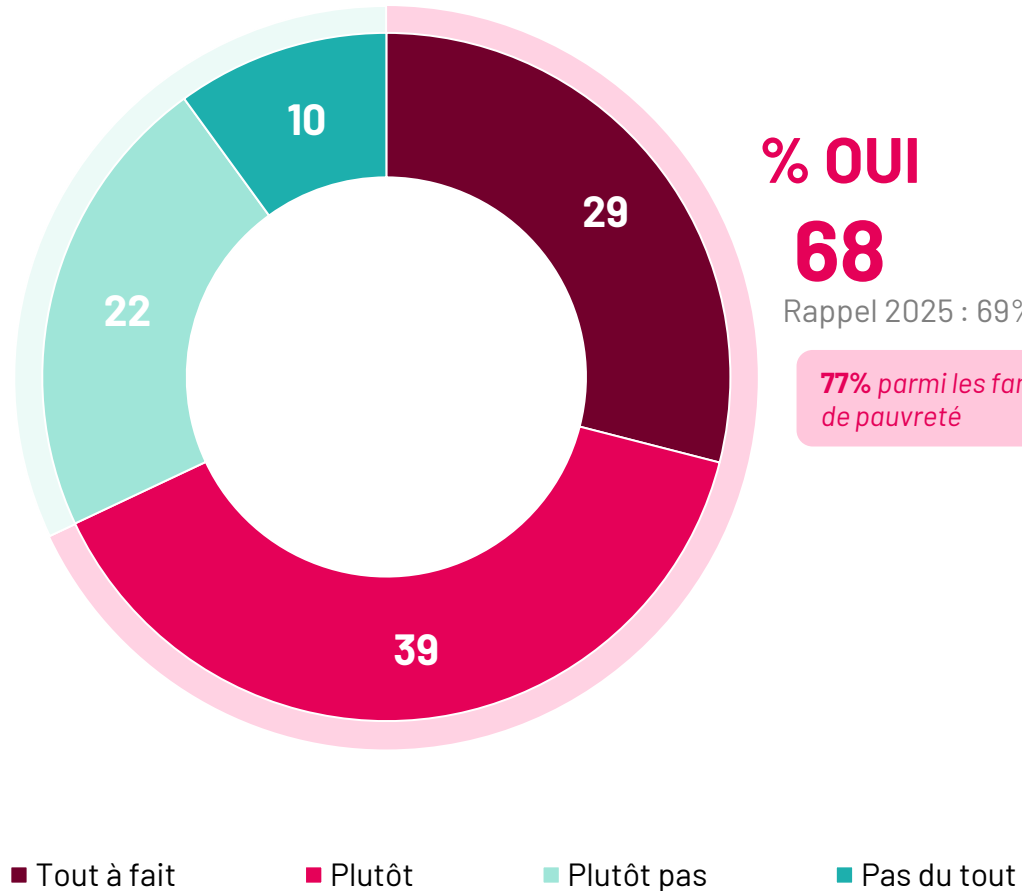


Le coût de ces aliments sains, notamment les fruits et légumes, reste toujours trop élevé pour les travailleurs pauvres, en particulier les familles monoparentales.

Question : Pour chacune des propositions suivantes, dites si elle correspond ou pas à votre situation personnelle ?

Base : A tous

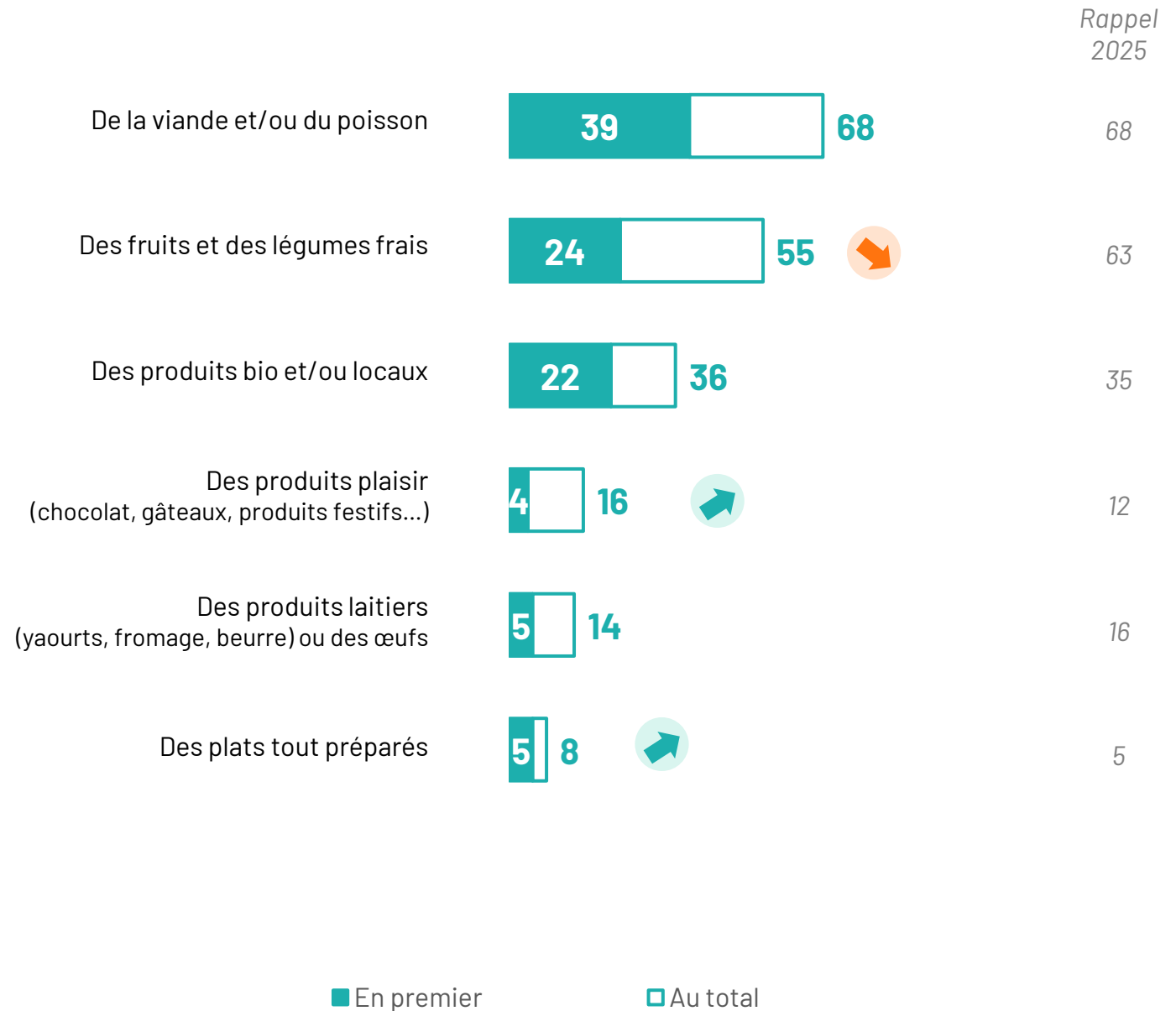
Le coût des aliments sains, notamment des fruits et légumes, est trop élevé pour mon budget



Dans ce contexte, si l'argent n'était pas un problème, les travailleurs pauvres achèteraient plus souvent de la viande, du poisson ou des fruits et légumes frais.

Question : Si l'argent n'était pas un problème, quels produits alimentaires achèteriez-vous plus souvent ? En premier, en second ?

Base : A tous ; Total supérieur à 100, plusieurs

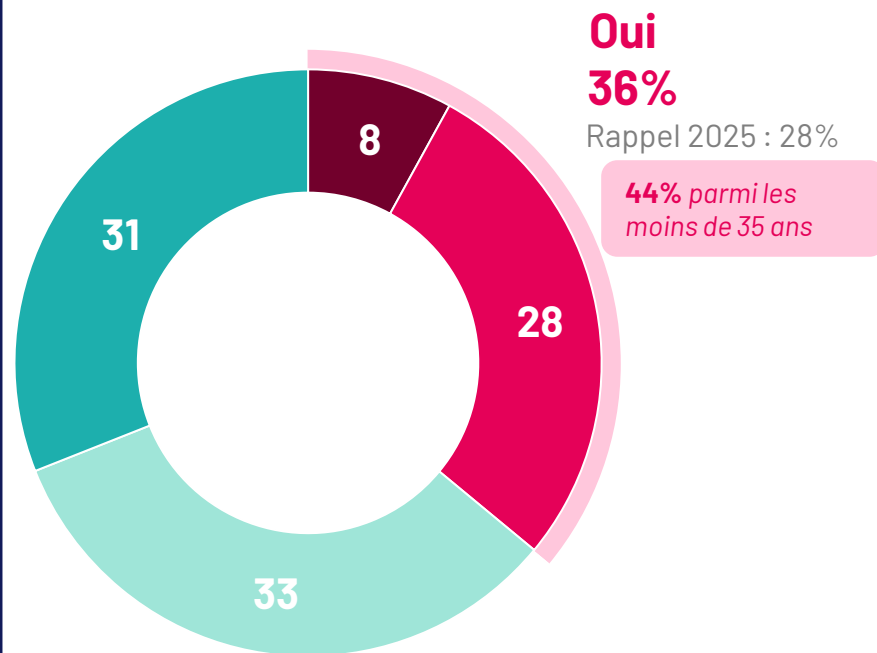


Au-delà du coût : la méconnaissance et l'accessibilité à des magasins vendant des produits frais abordables freinent aussi l'adoption d'une alimentation équilibrée pour une minorité de travailleurs pauvres.

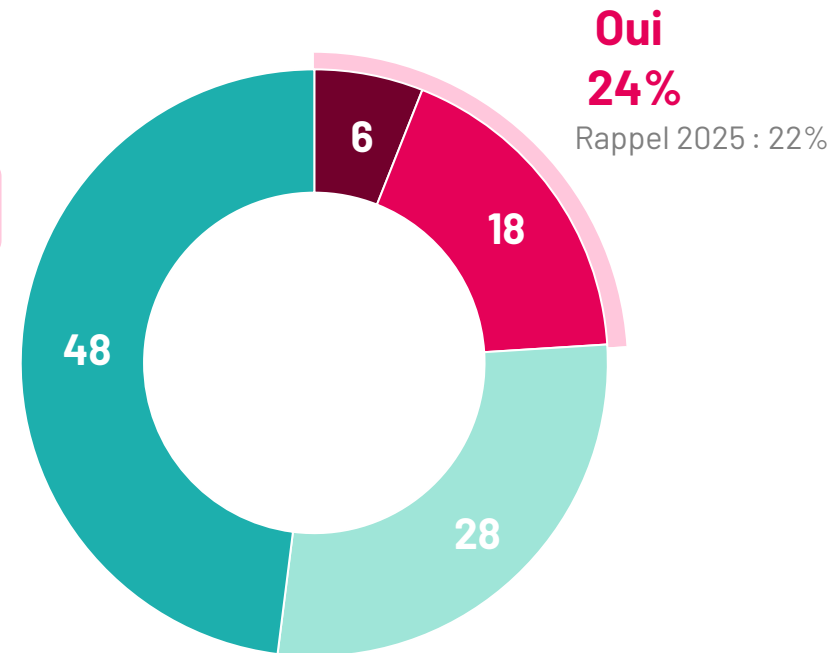
Question : Pour chacune des propositions suivantes, dites si elle correspond ou pas à votre situation personnelle ?

Base : A tous

Je ne sais pas vraiment quels aliments consommer pour avoir une alimentation saine et équilibrée



Je n'ai pas facilement accès à des magasins vendant des produits frais et abordables



■ Tout à fait ■ Plutôt ■ Plutôt pas ■ Pas du tout

Pour plus d'un tiers d'entre eux, se préparer à manger tous les jours est par ailleurs quelque chose de compliqué.

Question : Globalement, trouvez-vous facile ou difficile de vous préparer à manger tous les jours ?

Base : A tous

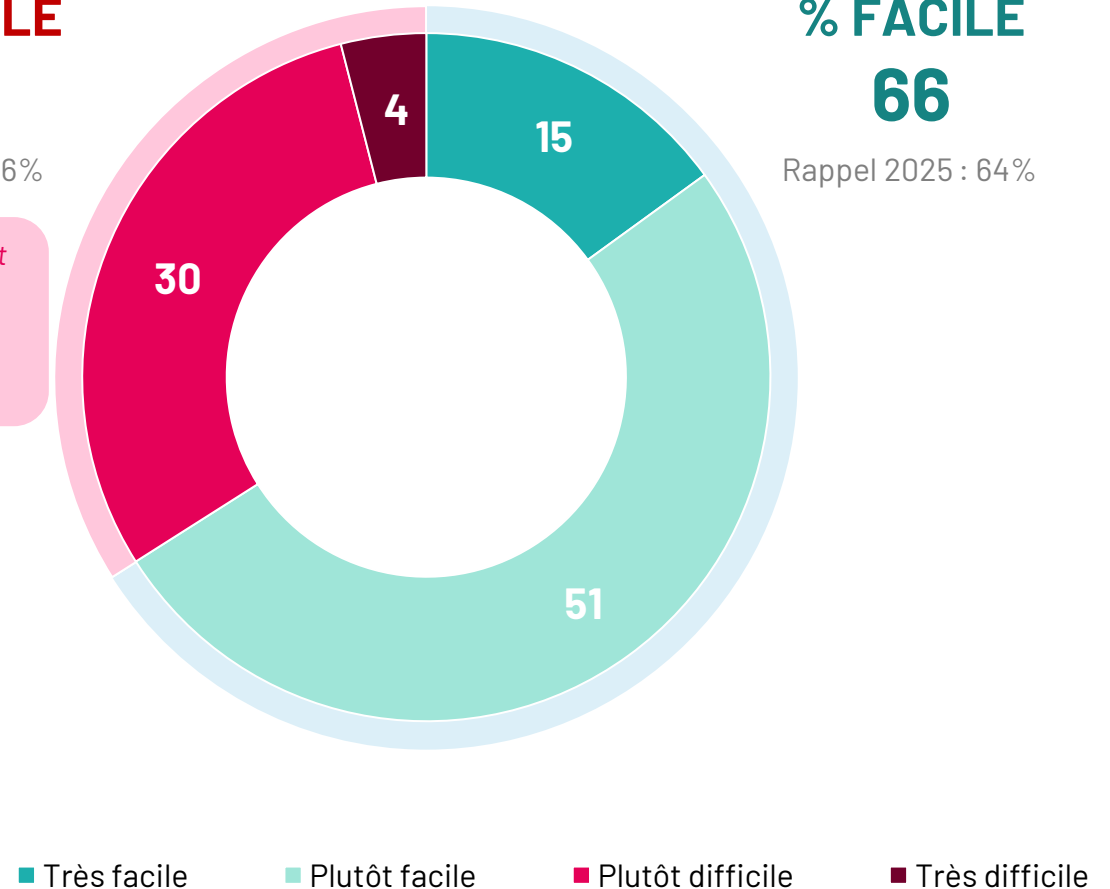
% DIFFICILE
34

Rappel 2025 : 36%

% FACILE
66

Rappel 2025 : 64%

*54% parmi ceux qui déclarent des difficultés financières
42% parmi les familles monoparentales sous le seuil de pauvreté*

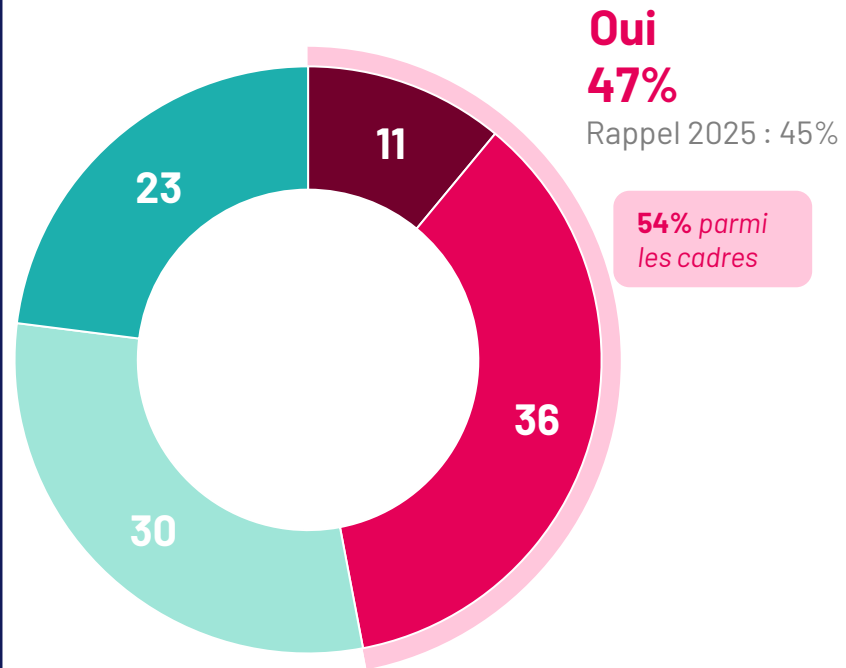


Les contraintes professionnelles et la solitude sont également des freins à une alimentation saine et équilibrée pour une part non négligeable des travailleurs pauvres.

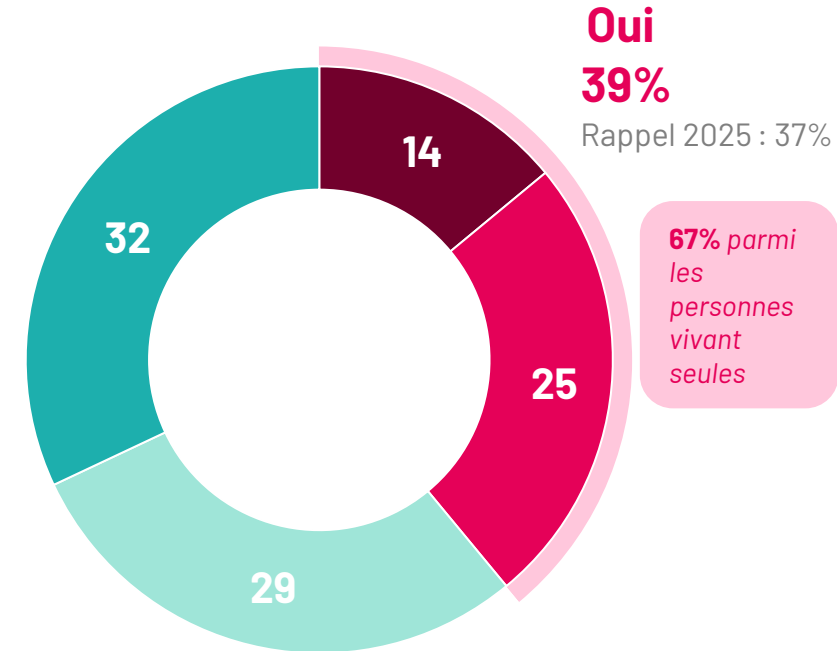
Question : Pour chacune des propositions suivantes, dites si elle correspond ou pas à votre situation personnelle ?

Base : A tous

Mon travail et mes autres obligations me laissent peu de temps ou d'énergie pour cuisiner



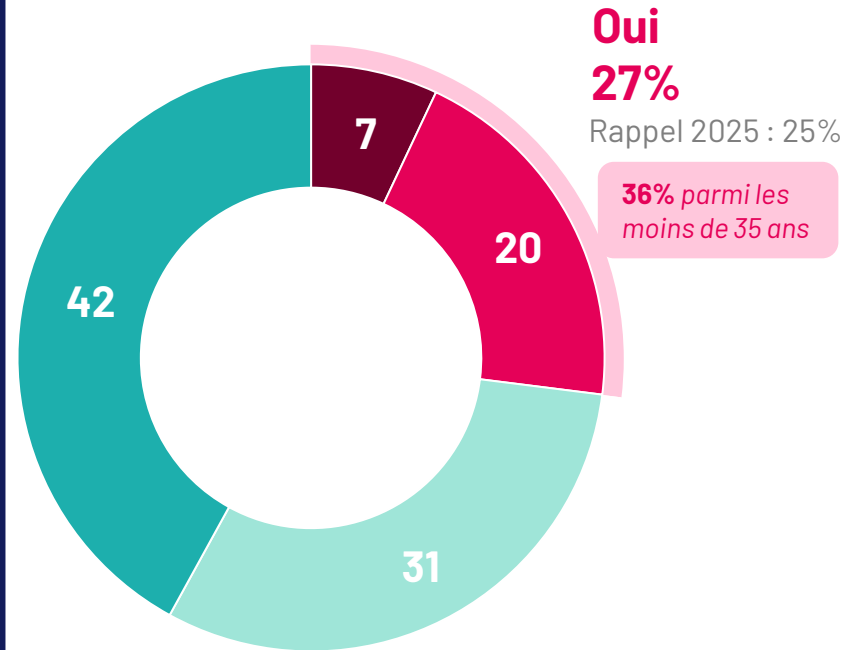
Je mange souvent seul(e), ce qui rend la cuisine moins motivante



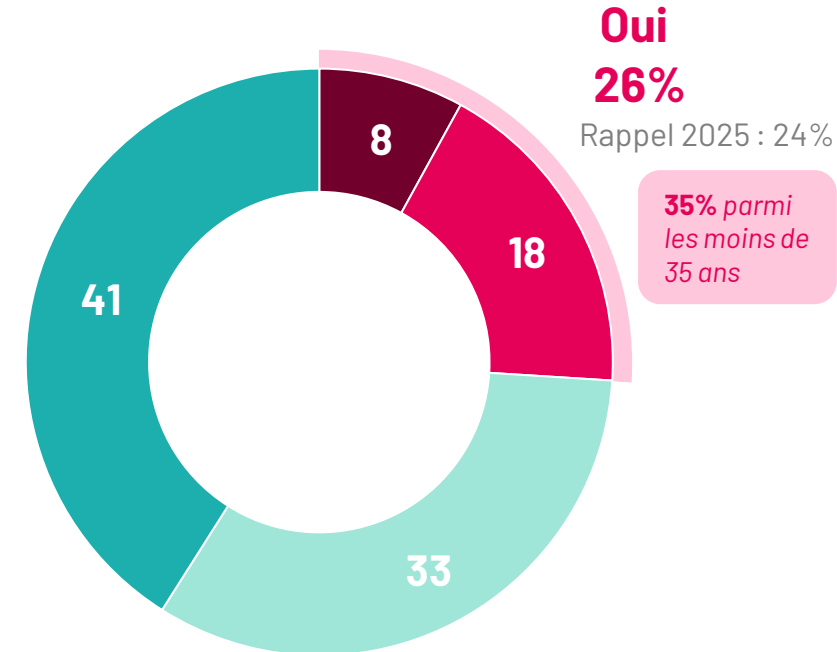
■ Tout à fait ■ Plutôt ■ Plutôt pas ■ Pas du tout

Le manque de place et d'équipements représente une difficulté supplémentaire pour plus d'un quart d'entre eux.

Au sein de mon logement, **en raison du manque de place**, il est difficile de pouvoir cuisiner



Je manque d'équipements pour cuisiner ou conserver mes aliments*



■ Tout à fait ■ Plutôt ■ Plutôt pas ■ Pas du tout

*(four, plaques de cuisson, réfrigérateur, micro-ondes, bouilloire, vaisselle et ustensiles de cuisine)

Question : Pour chacune des propositions suivantes, dites si elle correspond ou pas à votre situation personnelle ?

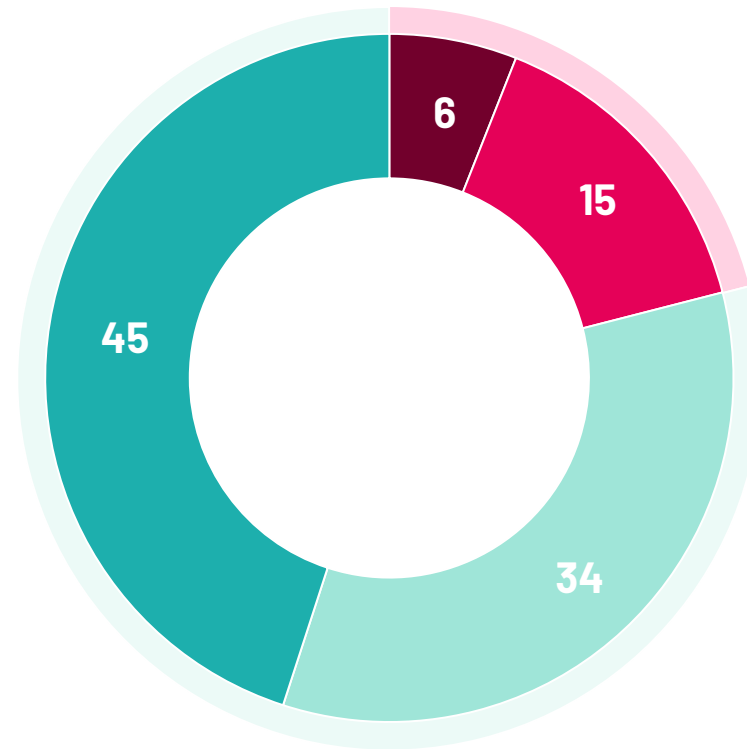
Base : A tous

Dans ce contexte, la restauration rapide et les plats tout faits sont des solutions de repli très fréquentes pour un travailleur pauvre sur cinq.

Question : Pour chacune des propositions suivantes, dites si elle correspond ou pas à votre situation personnelle ?

Base : A tous

Je me nourris le plus souvent avec des produits de restauration rapide (burgers, kebabs, sandwiches...) ou des plats cuisinés tout faits achetés dans les supermarchés



% OUI
21

Rappel 2025 : 23%

26% parmi les hommes
30% parmi les moins de 35 ans

■ Tout à fait ■ Plutôt ■ Plutôt pas ■ Pas du tout

Une précarité alimentaire qui va de pair avec un sentiment d'abandon autant personnel que collectif

6

En légère progression depuis l'an dernier, l'isolement et la solitude rythment toujours le quotidien de six travailleurs pauvres sur dix.

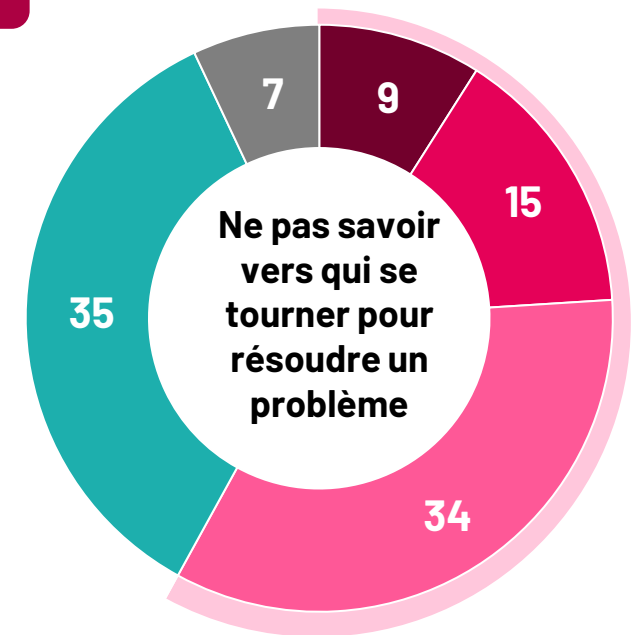
Question : Au cours des 12 derniers mois, avez-vous rencontré les situations suivantes ?

Base : A tous

Est arrivé : 63% Rappel 2025 : 61%
... dont **Très régulièrement ou souvent : 28%** Rappel 2025 : 25%

Est arrivé : 58% Rappel 2025 : 59%
... dont **Très régulièrement ou souvent : 24%** Rappel 2025 : 22%

37% chez les personnes vivant seules
42% chez les familles monoparentales sous le seuil de pauvreté



■ Très régulièrement ■ Souvent ■ Parfois ■ Jamais ■ N'est pas concerné

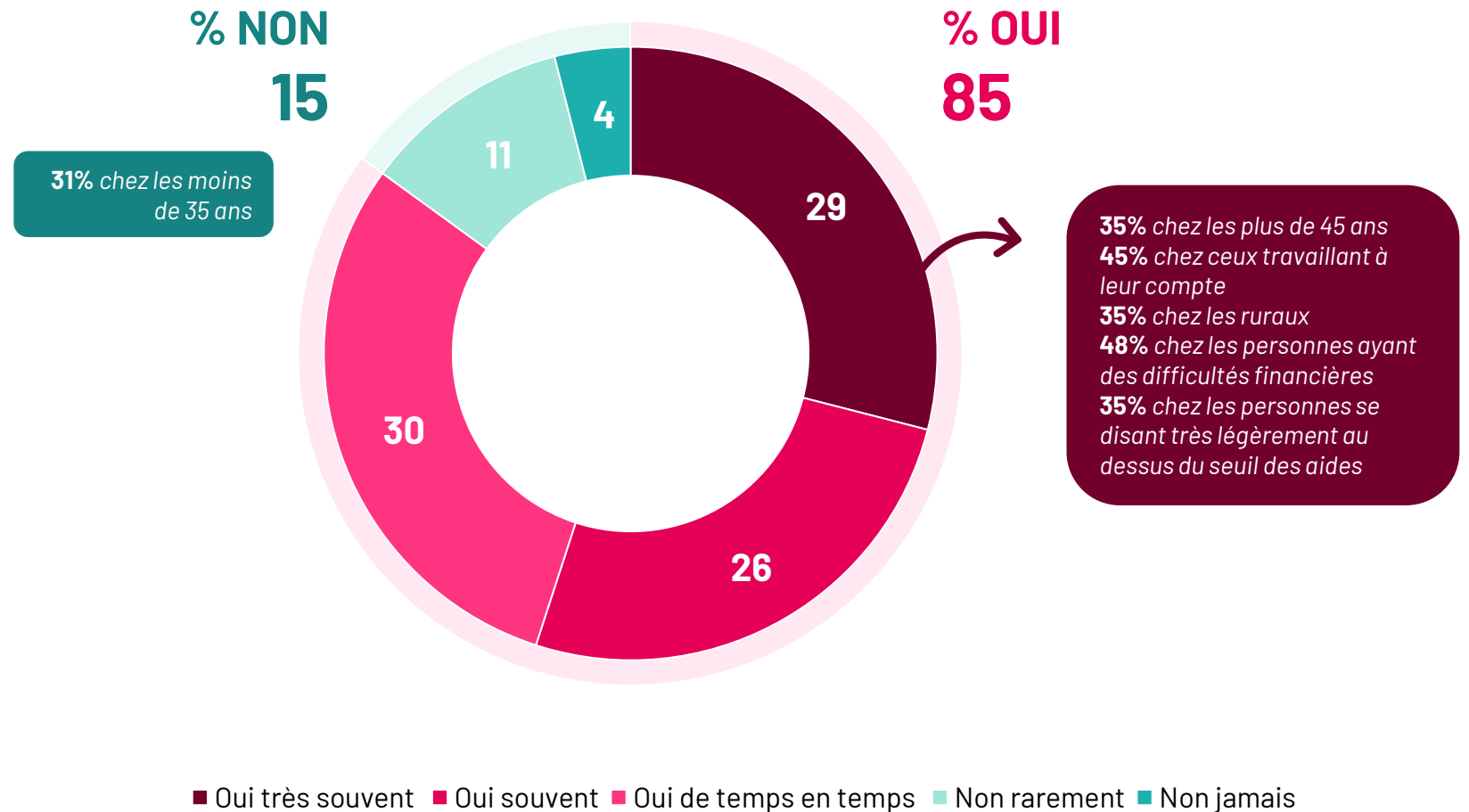
Plus de quatre travailleurs pauvres sur cinq ont le sentiment d'être abandonnés par les pouvoirs publics.

Une sensation d'être livré(e) à soi-même qui accentue le poids de la solitude ?

Question : En tant que citoyen, avez-vous le sentiment d'être abandonné par les pouvoirs publics ?

Base : A tous

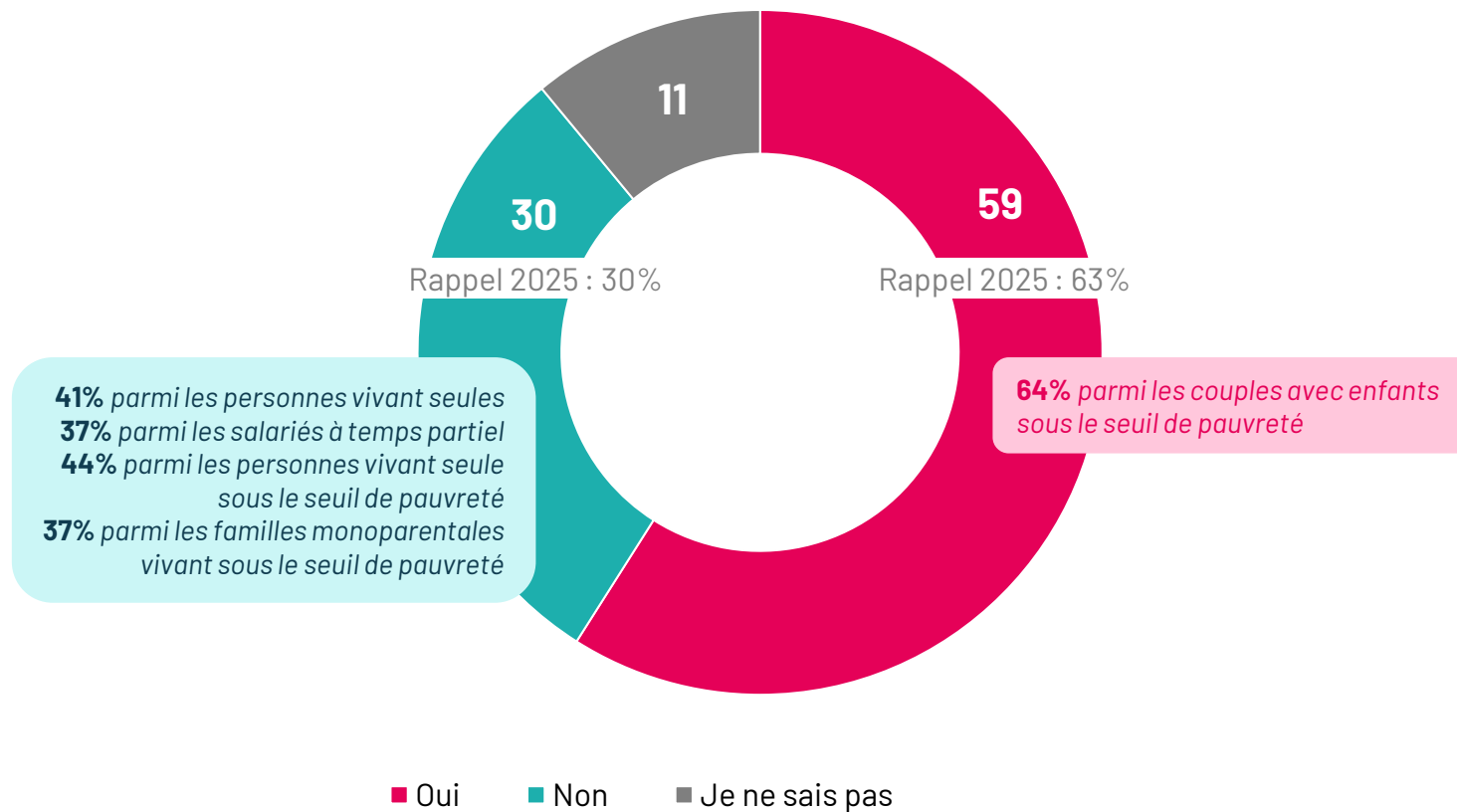
Nouvelle question 2026



Un sentiment également nourri par l'effet de seuil perçu par une majorité de travailleurs pauvres.

Question : Diriez-vous qu'actuellement vous ne pouvez pas obtenir certaines aides ou allocations familiales, de logement, etc. car vous êtes légèrement au-dessus du seuil de revenus vous permettant d'en bénéficier ?

Base : A tous



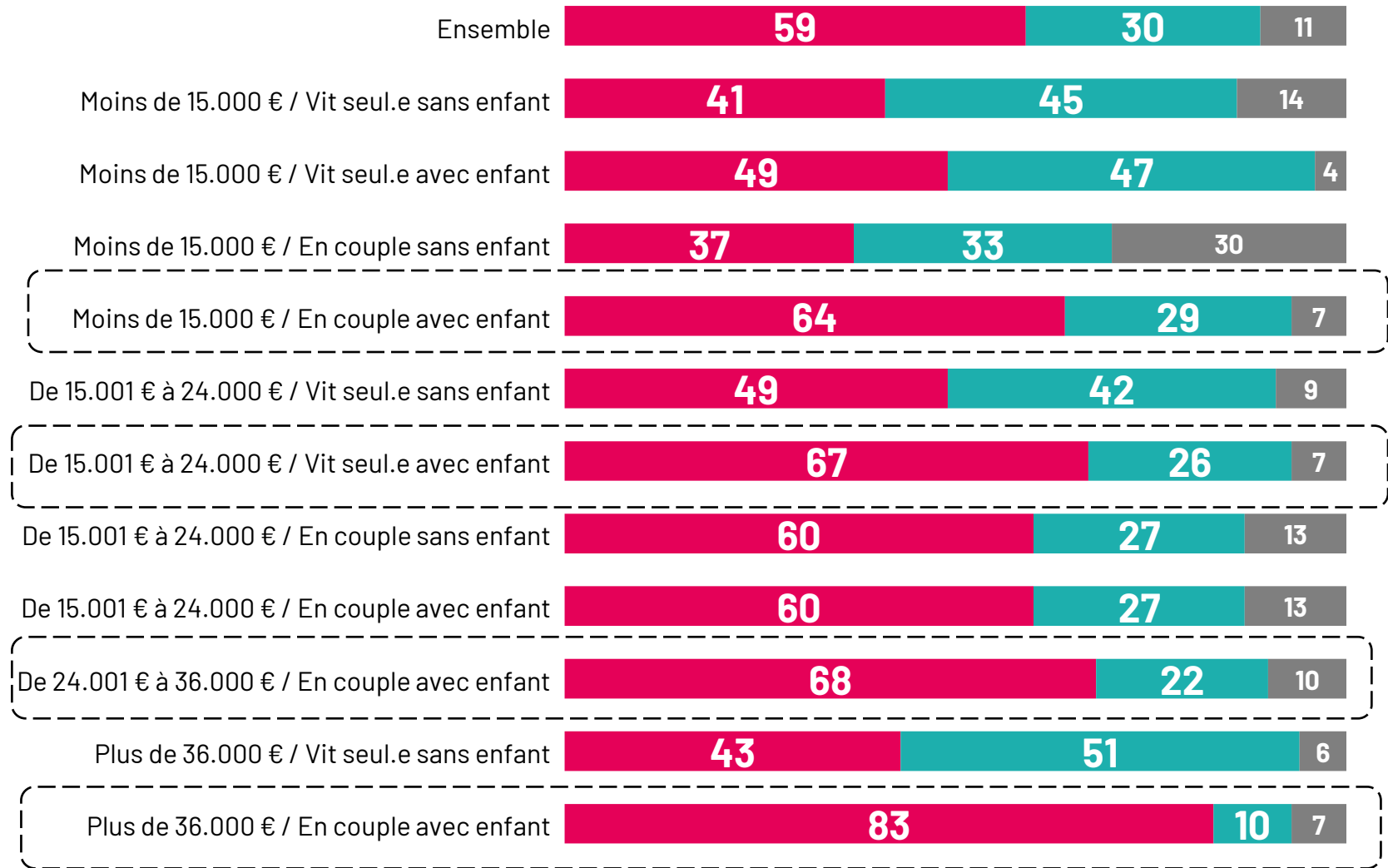
Le sentiment de ne pas pouvoir bénéficier d'aides en raison de revenus trop élevés est beaucoup plus présent parmi les travailleurs pauvres qui vivent avec des enfants.

Question : Diriez-vous qu'actuellement vous ne pouvez pas obtenir certaines aides ou allocations familiales, de logement, etc. car vous êtes légèrement au-dessus du seuil de revenus vous permettant d'en bénéficier ?

Base : A tous

■ Oui ■ Non ■ Je ne sais pas

% Selon les revenus mensuels nets du foyer et de la composition du foyer

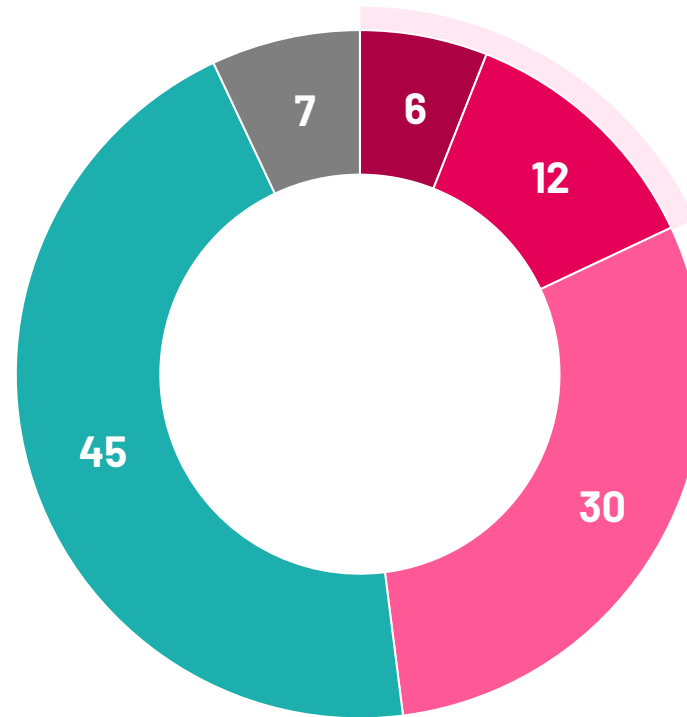


Les difficultés à effectuer certaines démarches par Internet rentrent également en compte pour près d'un travailleur sur deux.

Question : Au cours des 12 derniers mois, avez-vous rencontré les situations suivantes ?

Base : A tous

Avoir des difficultés à effectuer des démarches sur Internet *(administration, impôts, etc.)*



% Ont eu des difficultés : 48% Rappel 2025 : 47%
dont régulièrement : 18% Rappel 2025 : 17%

24% parmi les moins de 35 ans

■ Très régulièrement ■ Souvent ■ Parfois ■ Jamais ■ Je ne suis pas concerné

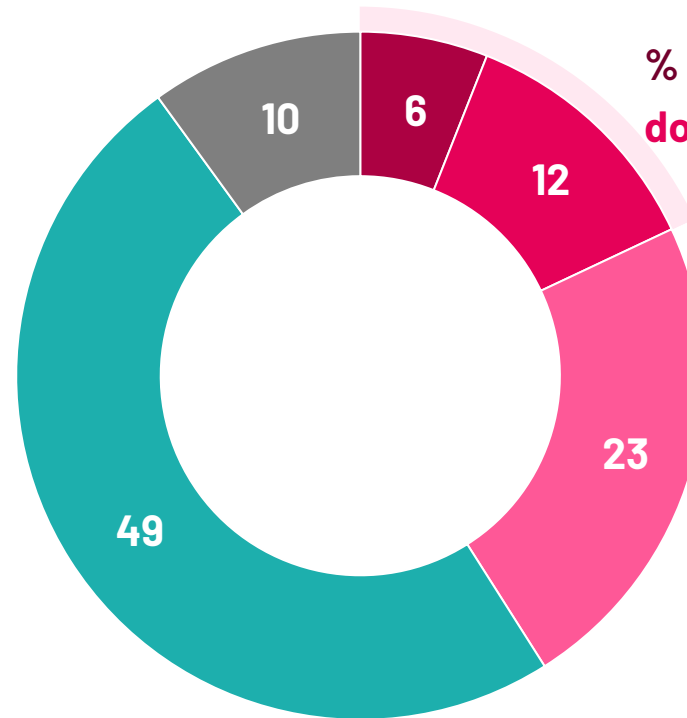
Enfin, les difficultés de mobilité, qu'elles soient liées à un manque de solutions ou à un problème de budget, sont également présentes pour plus de 4 sur 10.

Question : Au cours des 12 derniers mois, avez-vous rencontré les situations suivantes ?

Base : A tous

Avoir des difficultés pour vous déplacer

(pas de solutions de transport, budget insuffisant pour vous déplacer, etc.)



% Ont eu des difficultés : 41% Rappel 2025 : 43%
dont régulièrement : 18% Rappel 2025 : 17%

23% parmi les moins de 35 ans

■ Très régulièrement ■ Souvent ■ Parfois ■ Jamais ■ Je ne suis pas concerné

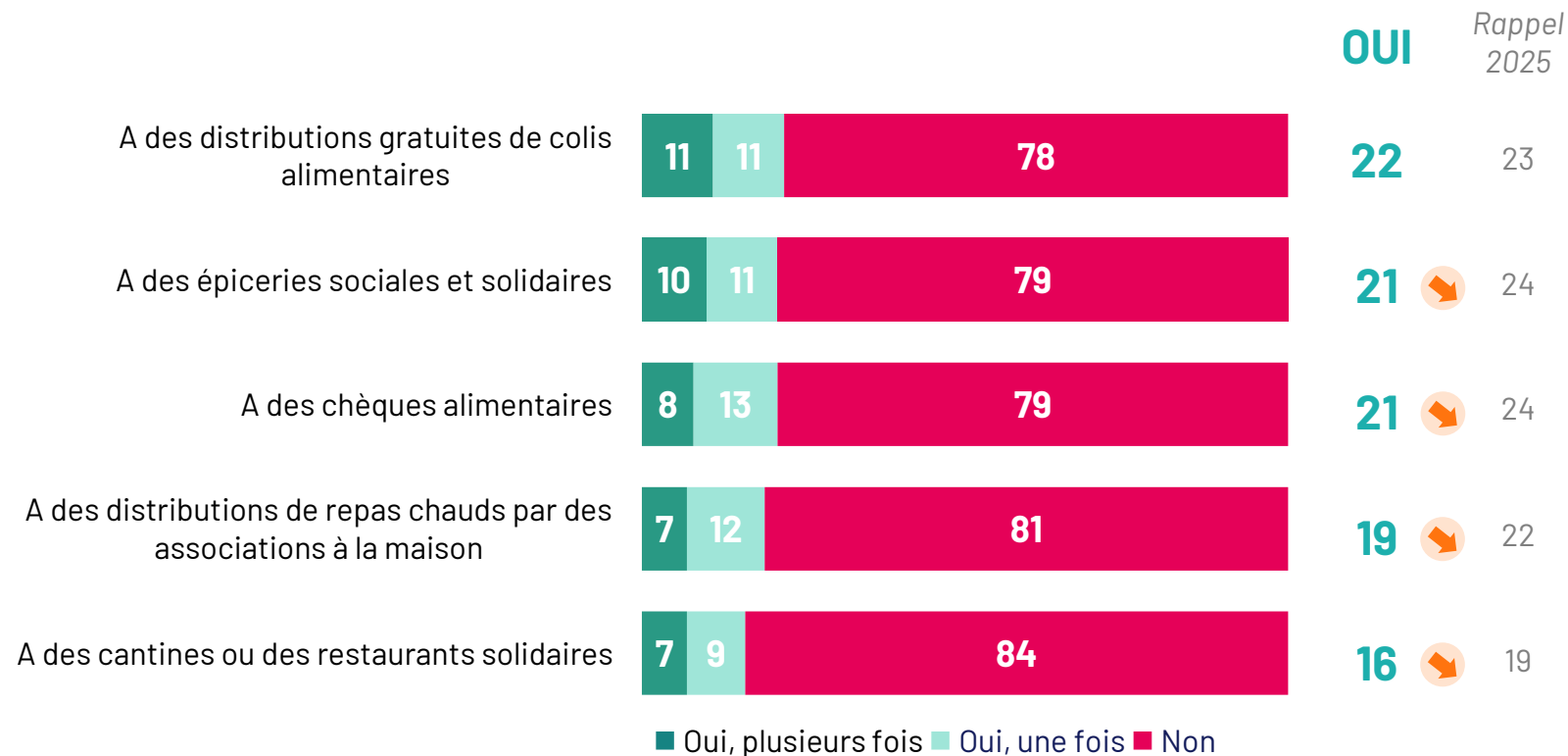
Des aides encore peu mobilisées par les travailleurs pauvres

7

Alors que les difficultés s'intensifient pour les travailleurs pauvres, le recours à différentes formes d'aide alimentaire est en léger recul cette année.

Question : Avez-vous déjà eu recours aux moyens suivants pour vous alimenter ?

Base : A tous



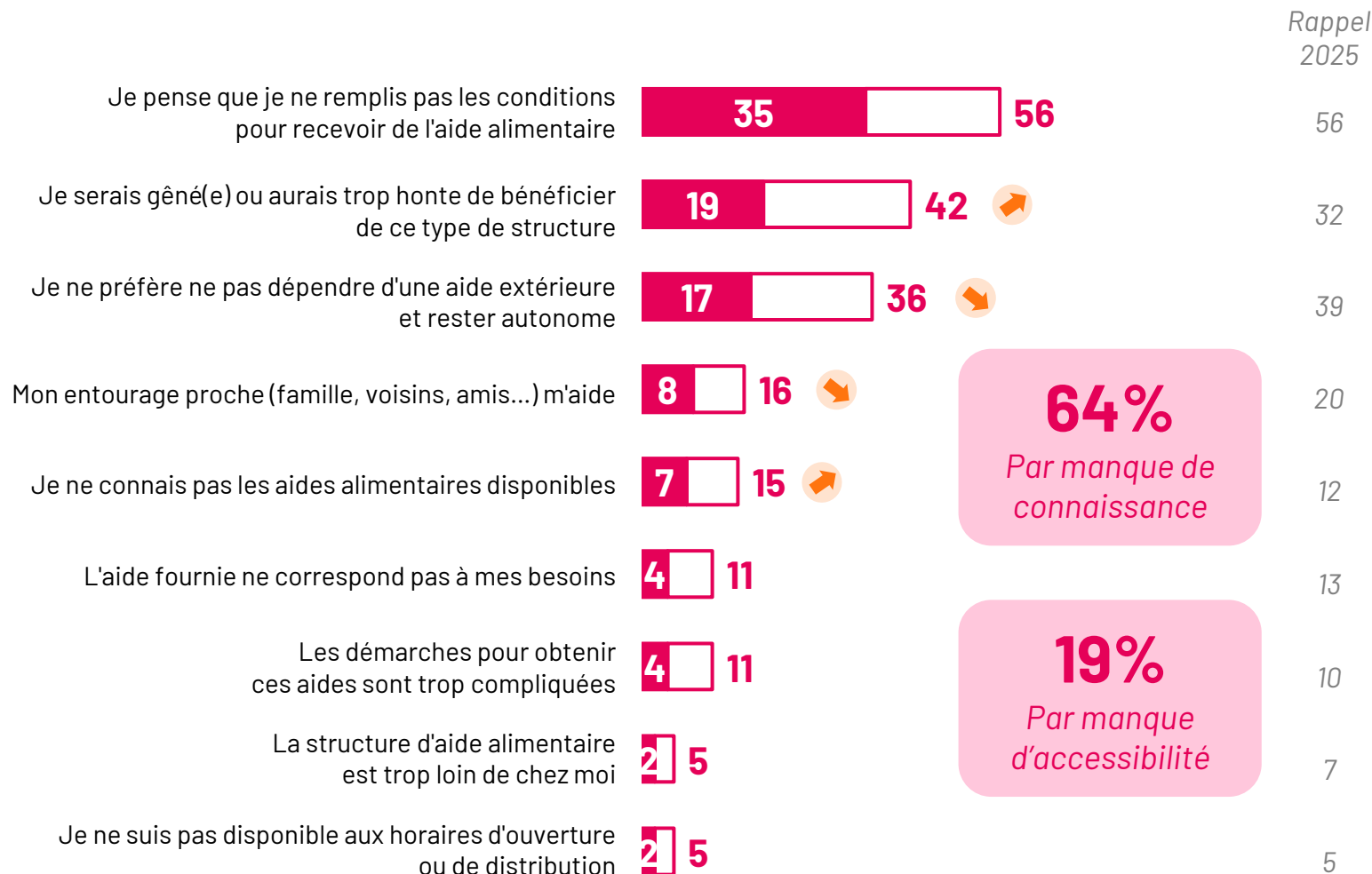
32%

Déclarent avoir eu recours à au moins une aide alimentaire (vs 36% en 2025)

Si la méconnaissance est le premier frein au recours à l'aide alimentaire, **la gêne et honte sont des freins de plus en plus importants**, cités par 42% (+10 points).

Question : Vous avez déclaré ne jamais avoir eu recours à des aides alimentaires. Pour quelles raisons ? En premier, en second ?

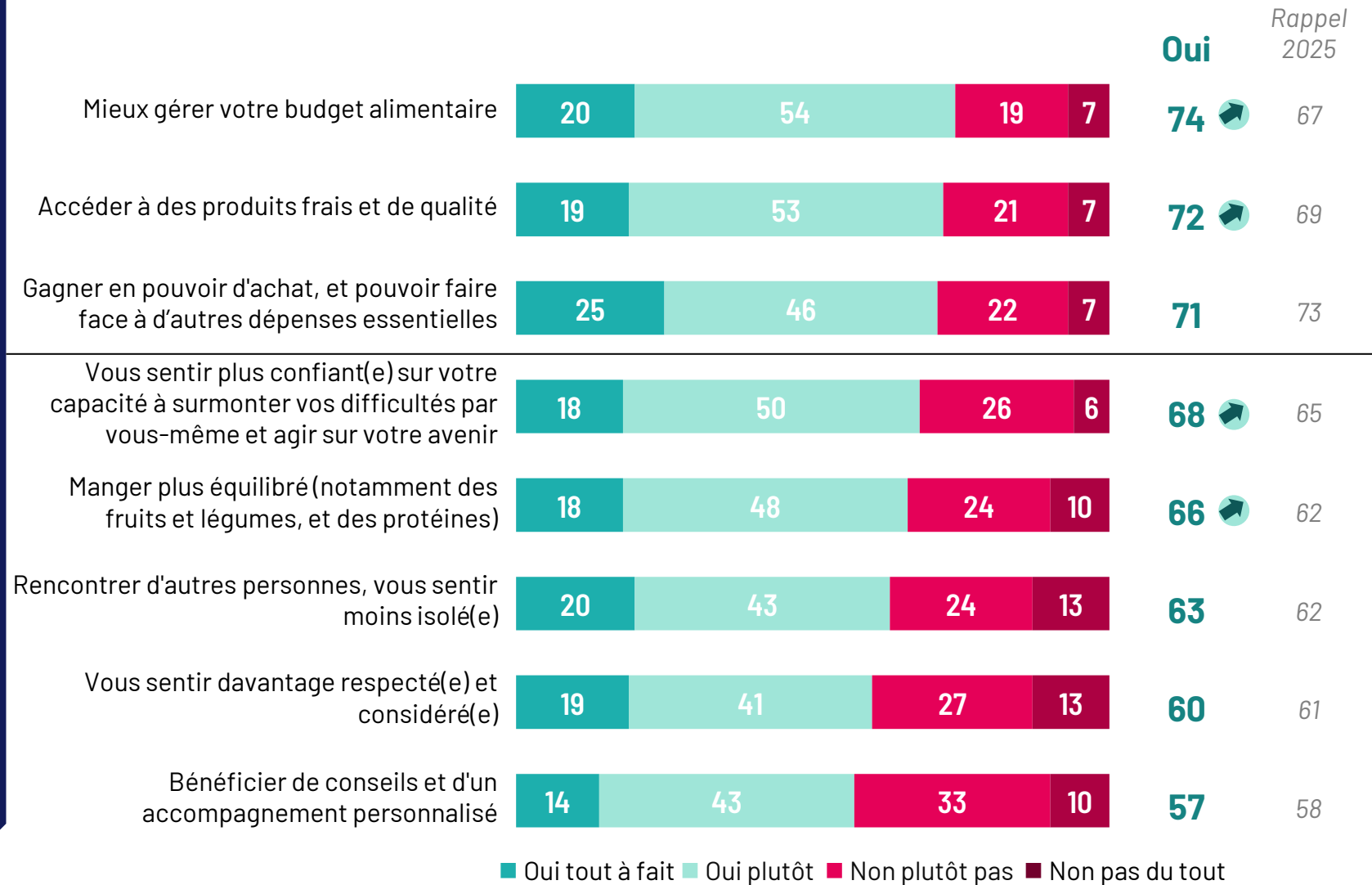
Base : A ceux qui n'ont sollicité aucune aide et qui déclarent des difficultés financières ; Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles



Pourtant, ceux qui bénéficient de ces aides – ici, les épiceries sociales et solidaires – en reconnaissent les nombreux bénéfices (en progression sur plusieurs dimensions vs 2025)...

Question : Est-ce que le recours à des épiceries sociales et solidaires vous permet de... ?

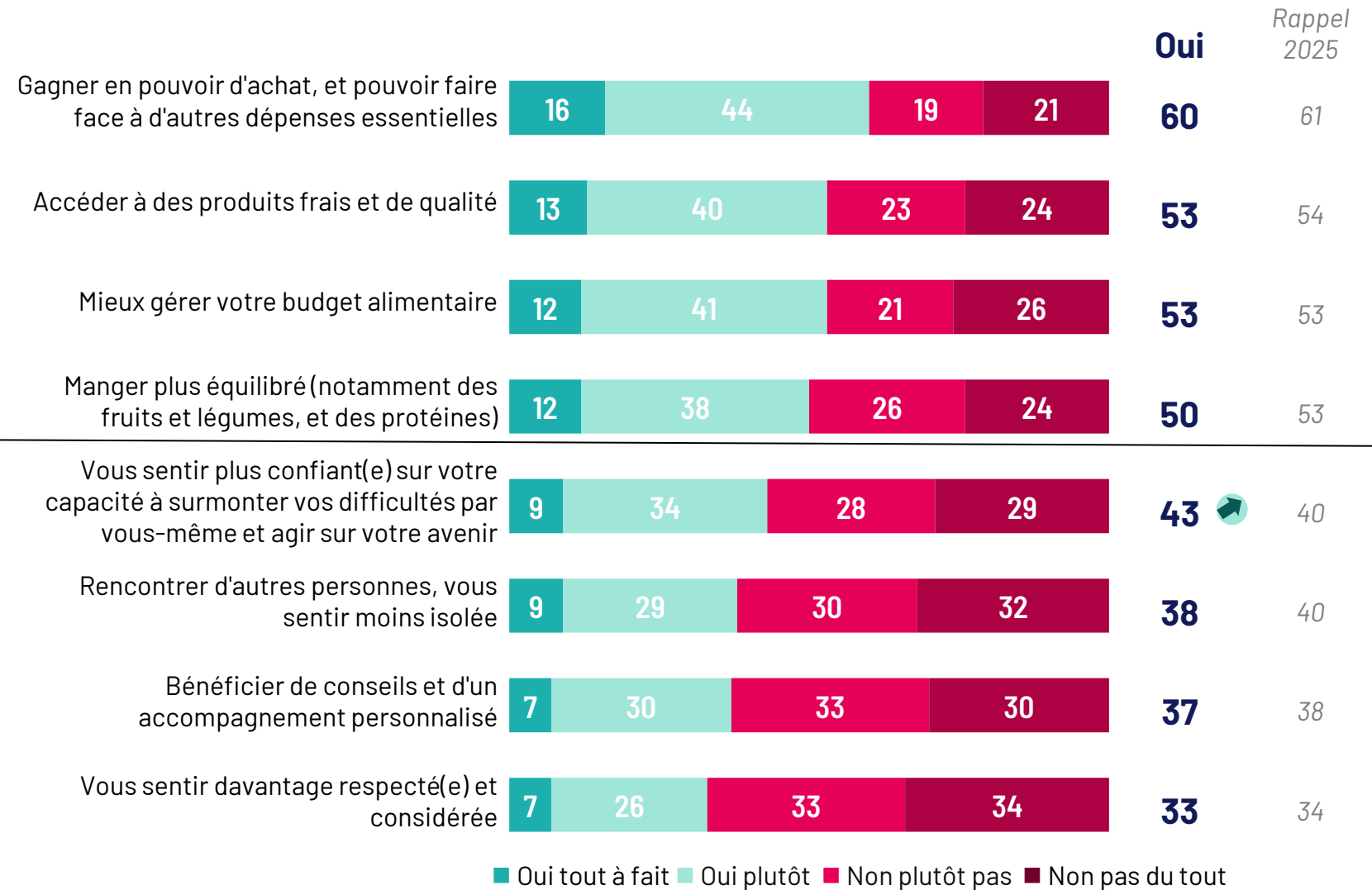
Base : A ceux qui ont déjà bénéficié au moins une fois des épiceries sociales et solidaires



...et ceux qui ne les ont pas sollicitées voient également ce qu'elles pourraient leur apporter.

Question : Est-ce que le recours à des épiceries sociales et solidaires vous permettrait de... ?

Base : A ceux qui n'ont jamais bénéficié des épiceries sociales et solidaires



Le rôle de l'entreprise, un levier encore peu exploité

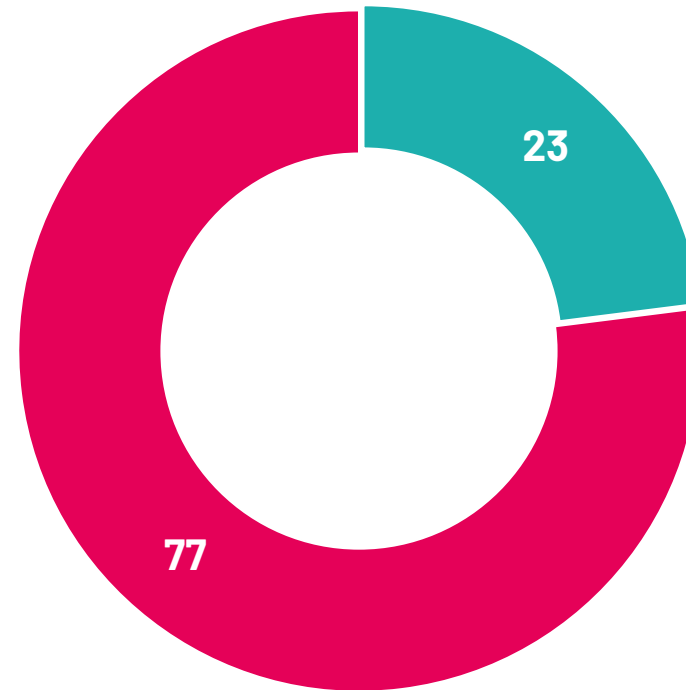
8

Les démarches d'aide et d'accompagnement social au sein de l'entreprise sont peu connues par les travailleurs pauvres.

Question : Avez-vous connaissance d'une démarche d'aide et d'accompagnement social (mise à disposition d'un service d'accompagnement social, aide au logement, emprunt auprès de l'entreprise, contribution à la garde d'enfants) **de la part de votre employeur ou de votre CSE ?**

Base : A tous

Nouvelle question 2026



32% parmi les 25-34 ans contre 16% chez les 45 ans et plus

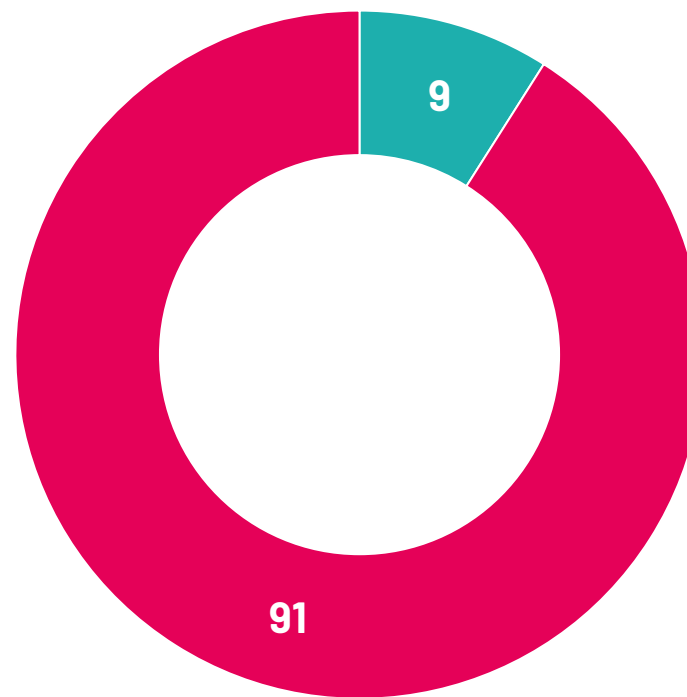
Pas de différences significatives selon la taille de l'entreprise ou le type de contrat

■ Oui ■ Non

Moins d'un sur dix a déjà eu recours à une aide de son employeur.

Question : Avez-vous déjà demandé de l'aide à votre employeur (y compris pour une aide alimentaire) ?

Base : A tous



■ Oui

■ Non

Nouvelle question 2026

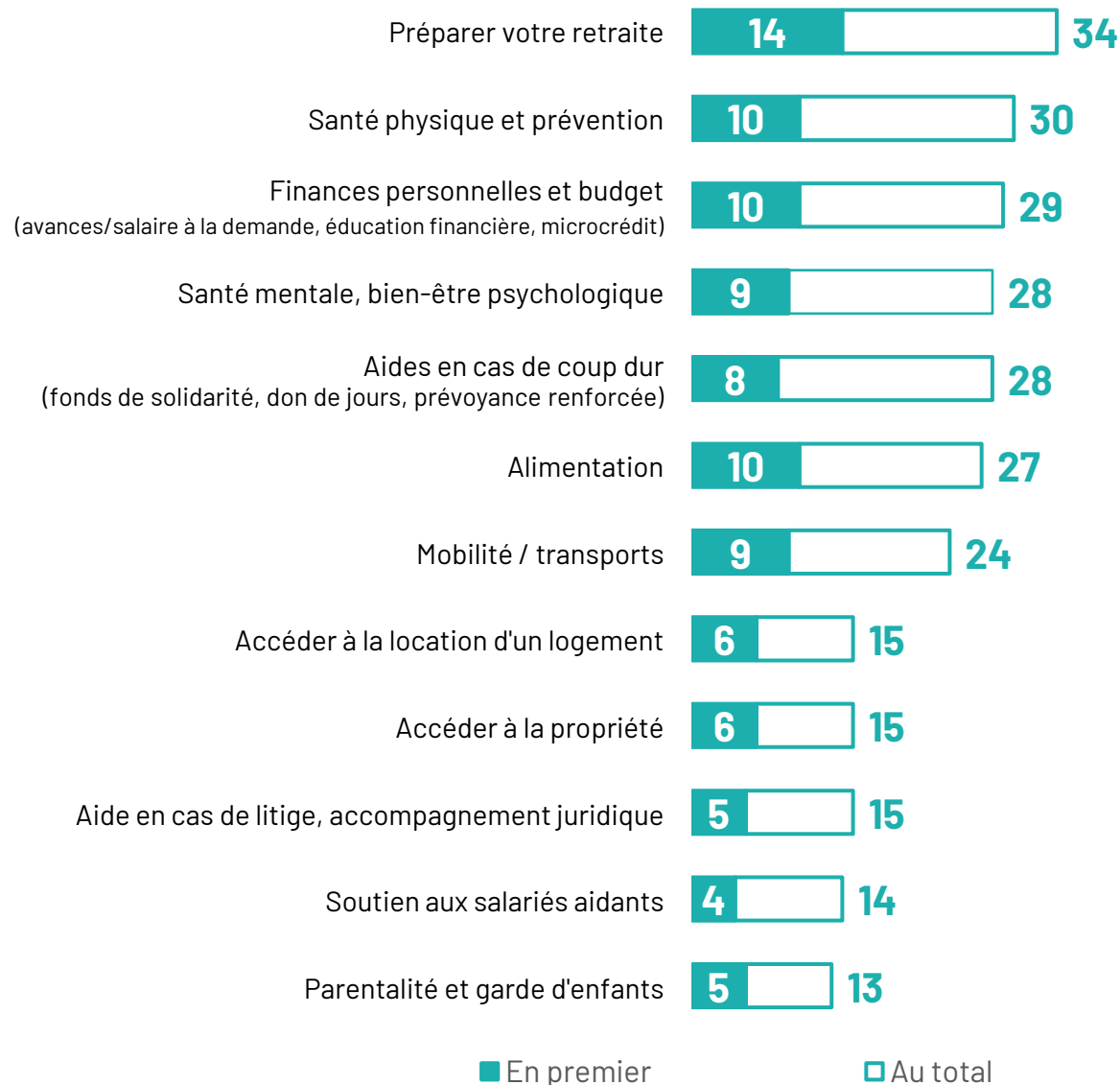
17% parmi les moins de 35 ans
17% en Ile-de-France
16% des cadres
14% parmi les salariés d'une ETI (250 à 5000 salariés)
13% parmi les couples avec enfant(s) sous le seuil de pauvreté

Les travailleurs pauvres attendent avant tout du soutien de leur employeur pour préparer leur retraite, sur leur santé et sur leurs finances personnelles (dont avances sur salaire). L'alimentation arrive en 6^e position.

Question : Sur quels sujets souhaiteriez-vous que votre employeur vous apporte davantage de soutien (financier, avantages, services ou accompagnement) ? En premier, en second, en troisième ?

Base : A tous

Nouvelle question 2026



Des besoins qui varient selon l'âge et la situation.

Nouvelle question 2026

En % Total	Ensemble	Moins de 35 ans	35 à 44 ans	45 à 59 ans	60 ans et plus	Travailleurs en intérim ou en CDD ou en apprentissage	Travailleurs en temps partiel subi	Personnes vivant seules sous le seuil de pauvreté	Familles mono-parentales sous le seuil de pauvreté	Couples sans enfant sous le seuil de pauvreté	Couples avec enfant(s) sous le seuil de pauvreté
Préparer votre retraite	34	25	29	44	43	35	38	33	27	37	33
Santé physique et prévention	30	29	32	31	31	31	38	29	28	30	31
Finances personnelles et budget	29	30	31	26	30	29	30	25	33	25	30
Santé mentale, bien-être psychologique	28	30	29	26	27	27	29	28	31	29	27
Aides en cas de coup dur	28	23	29	32	34	31	32	25	40	19	25
Alimentation	27	29	28	25	26	23	23	30	28	23	31
Mobilité / transports	24	29	24	21	15	30	27	20	13	24	25
Accéder à la location d'un logement	15	20	13	11	10	18	12	20	14	15	13
Accéder à la propriété	15	16	16	16	4	16	11	13	14	14	16
Aide en cas de litige, accompagnement juridique	15	15	12	13	32	14	15	19	14	14	15
Soutien aux salariés aidants	14	14	14	13	14	13	14	14	10	13	16
Parentalité et garde d'enfants	13	19	19	5	2	13	7	4	21	7	16
Autre	7	4	4	11	9	6	6	11	6	15	5

Question : Sur quels sujets souhaiteriez-vous que votre employeur vous apporte davantage de soutien (financier, avantages, services ou accompagnement) ? En premier, en second, en troisième ?

Base : A tous

**Managers, DRH et
représentants du
personnel sont les 3
interlocuteurs
identifiés pour
solliciter de l'aide
auprès de leur
employeur.**

**Question : A quel interlocuteur êtes-vous plus à
même de vous adresser pour solliciter une aide
auprès de votre employeur ?**

Base : A tous

Nouvelle question 2026



Votre manager

21%



La direction des ressources
humaines

20%



Les représentants du
personnel

20%



La médecine
du travail

16%



La direction
générale

15%

...

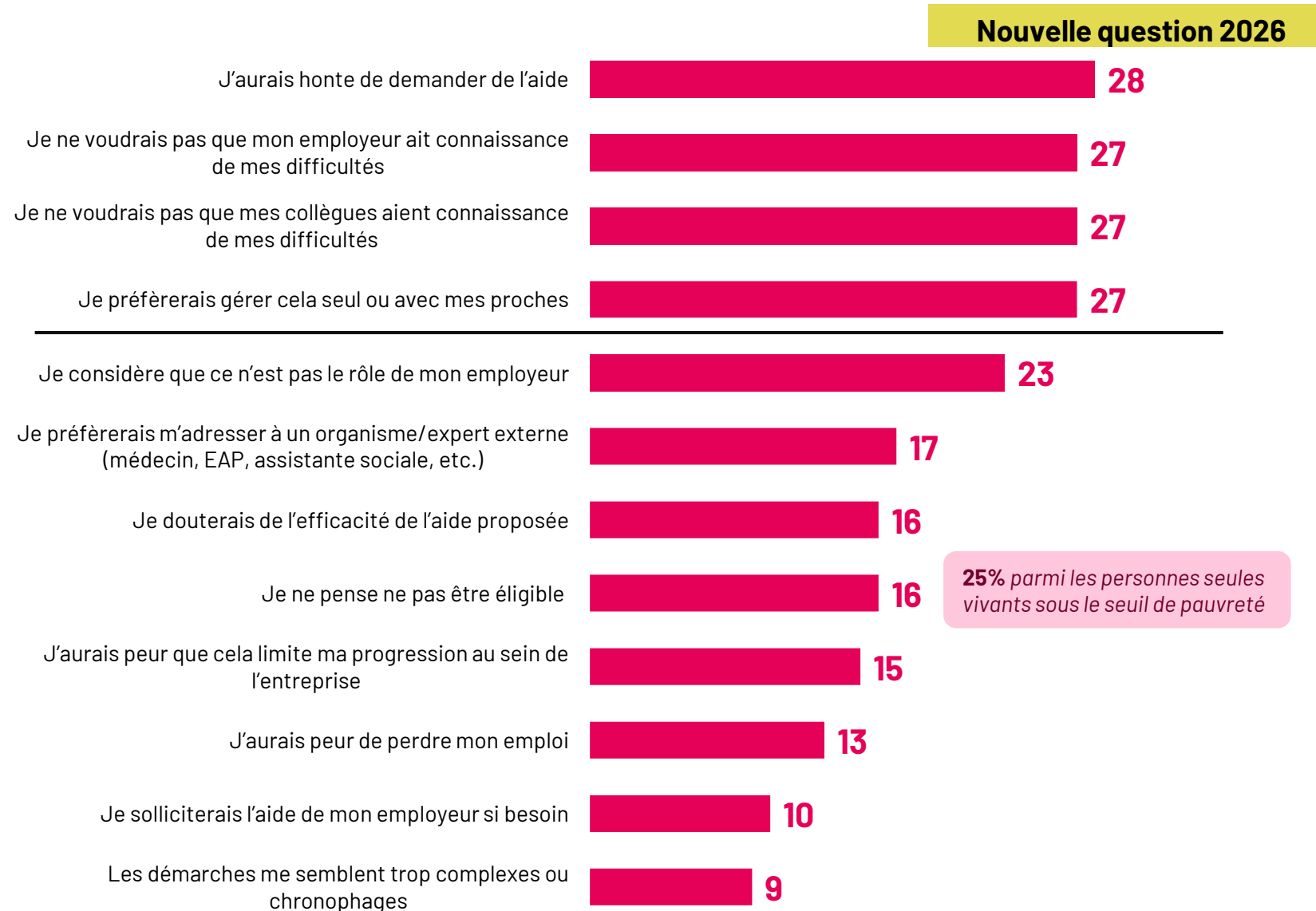
Autre

8%

Néanmoins, la honte et la volonté de taire ses difficultés sont les principaux freins à la demande d'aide à l'employeur en cas de difficultés.

Question : Si vous rencontriez des difficultés personnelles, familiales ou professionnelles, pour quelles raisons pourriez-vous ne pas solliciter l'aide de votre employeur ?

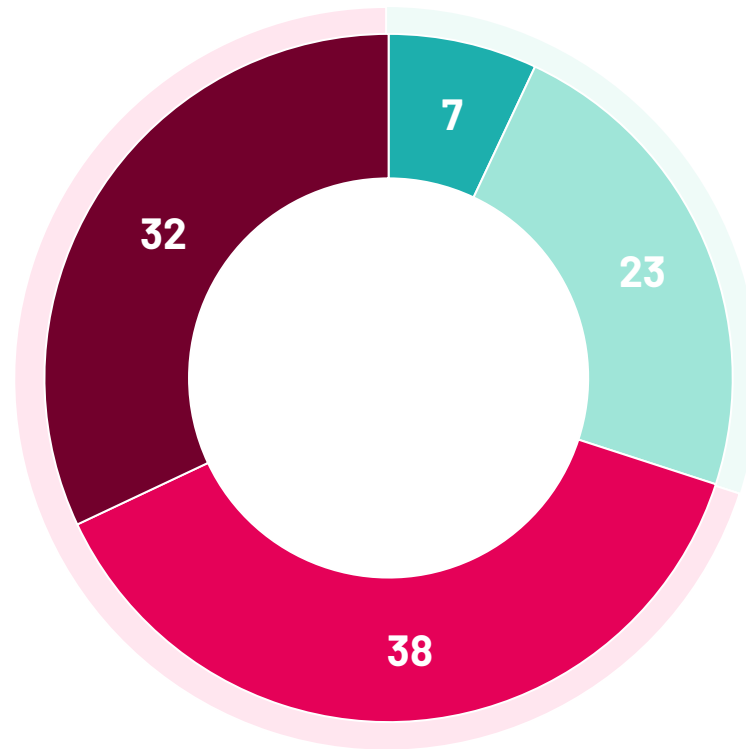
Base : A tous



Enfin, seule une minorité des travailleurs pauvres considère que c'est le rôle de l'entreprise de les orienter vers une solution d'aide alimentaire.

Question : Considérez-vous que ce soit le rôle de votre employeur de vous orienter vers une solution d'aide alimentaire (épicerie solidaire ou un autre service de ce type) ?

Base : A tous



% OUI
30

*37% parmi les moins de 35 ans
45% en agglomération parisienne
40% des fonctionnaires dans un organisme / une administration publique*

■ Oui tout à fait ■ Oui plutôt ■ Non plutôt pas ■ Non pas du tout

ANNEXES



NOS ENGAGEMENTS

CODES PROFESSIONNELS, CERTIFICATION QUALITÉ CONSERVATION ET PROTECTION DES DONNÉES

Ipsos est membre des organismes professionnels français et européens des études de marché et d'opinion suivants :

- **SYNTEC** (syndicat professionnel des sociétés d'études de marché en France ; www.Syntec-etudes.Com)
- **ESOMAR** (European Society for Opinion and Market Research, www.Esomar.Org)



**Ipsos France est certifiée ISO 20252 :
Market Research - version 2019
par AFNOR CERTIFICATION**

Ce document est élaboré dans le respect de ces codes et normes internationales.

Ipsos France s'engage à appliquer le **code ICC/Esomar** des études de marché et d'opinion. Ce code définit les règles déontologiques des professionnels des études de marché et établit les mesures de protection dont bénéficient les personnes interrogées.



Ipsos s'engage à respecter les lois applicables. Ipsos a désigné un Data Protection Officer et a mis place un plan de conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement (UE) 2016/679). Pour plus d'informations sur notre politique en matière de protection des données personnelles : <https://www.ipsos.com/fr-fr/confidentialite-et-protection-des-donnees-personnelles>

A ce titre, la durée de conservation des données personnelles des personnes interviewées dans le cadre d'une étude est, à moins d'un engagement contractuel spécifique :

de 12 mois suivant la date de fin d'une étude Ad Hoc .

de 36 mois suivant la date de fin de chaque vague d'une étude récurrente.

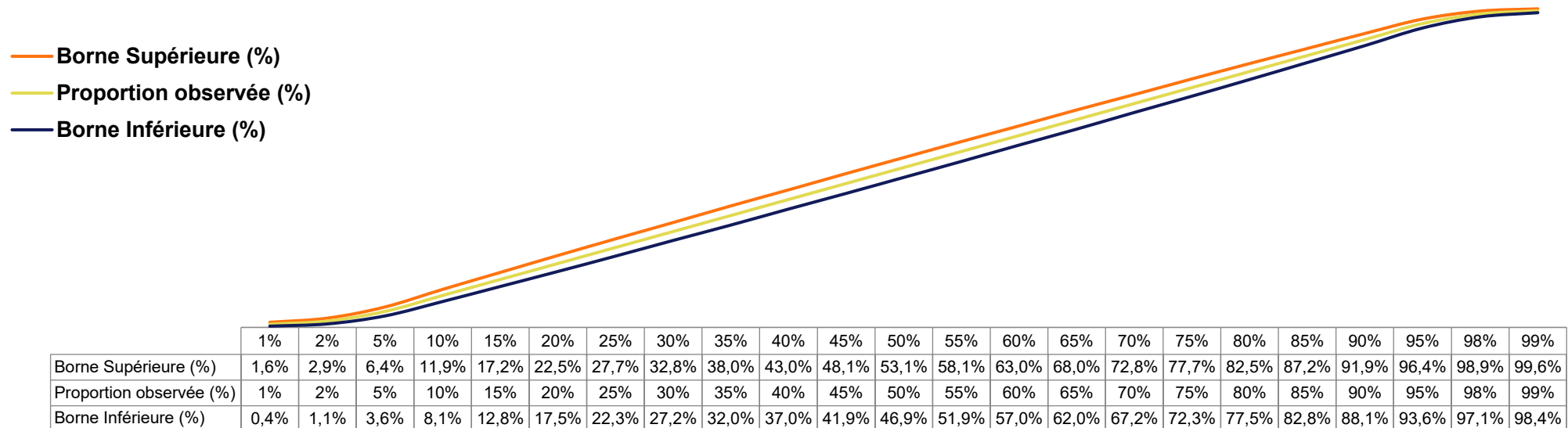
FIABILITÉ DES RÉSULTATS

Feuille de calcul

En l'occurrence s'agissant de cette étude :

- Intervalle de confiance : **95%**
- Taille d'échantillon : **1000**

Les proportions observées sont comprises entre :



Fiche technique

Étude CAWI sur panel IIS

ÉCHANTILLON

- **Population cible** : Travailleurs pauvres selon la définition détaillée au début de ce rapport.
- **Tirage de l'échantillon** : échantillon constitué par tirage aléatoire dans la base des panélistes éligibles pour l'étude.
- **Critères et sources de représentativité** : Sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle du répondant, catégorie d'agglomération, région.

COLLECTE DE DONNÉES

Dates de terrain : du 13 au 23 février 2026

- **Taille de l'échantillon final** : 1000 individus
- **Mode de recueil** : On line sur panel IIS
- **Type d'incentive** : Programme de fidélisation avec système de récompense par cumul de points pour les panélistes
- **Méthodes de contrôle de la qualité des réponses**: surveillance des comportements de réponse des panélistes (Repérage des réponses trop rapides ou négligées (cochées en ligne droite ou zig zag par exemple))
- Contrôle de l'IP et cohérence des données démographiques.
- Les données seront conservées 2 ans

TRAITEMENTS DES DONNÉES

- Echantillon pondéré
- Méthode de pondération utilisée : méthode de calage sur marges par itération
- Critères de pondération : Sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle du répondant, catégorie d'agglomération, région

Compléments d'informations
méthodologiques disponibles sur demande

FIABILITÉ DES RÉSULTATS : Études auto-administrées online

La fiabilité globale d'une enquête est le résultat du contrôle de toutes les composantes d'erreurs, c'est pourquoi Ipsos impose des contrôles et des procédures strictes à toutes les phases de l'étude.

EN AMONT DU RECUEIL

- **Echantillon** : structure et représentativité
- **Questionnaire** : le questionnaire est rédigé en suivant un processus de rédaction comprenant 12 standards obligatoires. Il est relu et validé par un niveau senior puis envoyé au client pour validation finale. La programmation (ou script du questionnaire) est testée par au moins 2 personnes puis validée.

LORS DU RECUEIL

- **Echantillonnage** : Ipsos impose des règles d'exploitation très strictes de ses bases de tirages afin de maximiser le caractère aléatoire de la sélection de l'échantillon: tirage aléatoire, taux de sollicitation, taux de participation, abandon en cours, hors cible...
- **Suivi du terrain** : La collecte est suivie et contrôlée (pénétration, durée d'interview, cohérence des réponses, suivi du comportement du répondant, taux de participation, nombre de relances,...).

- **Suivi du terrain** : La collecte est suivie et contrôlée (pénétration, durée d'interview, cohérence des réponses, suivi du comportement du répondant, taux de participation, nombre de relances,...).

EN AVAL DU RECUEIL

- Les résultats sont analysés en respectant les méthodes d'analyses statistiques (intervalle de confiance versus taille d'échantillon, tests de significativité). Les premiers résultats sont systématiquement contrôlés versus les résultats bruts issus de la collecte. La cohérence des résultats est aussi contrôlée (notamment les résultats observés versus les sources de comparaison en notre possession).
- Dans le cas d'une pondération de l'échantillon (méthode de calage sur marges), celle-ci est contrôlée par les équipes de traitement (DP) puis validée par les équipes études.

Fiche technique

Organisation (Étude sur panel online)

LES ACTIVITÉS CONDUITES OU COORDONNÉES PAR LES ÉQUIPES IPSOS EN FRANCE

- Design et méthodologie
- Elaboration du questionnaire / validation du scripting
- Coordination de la collecte
- Traitement des données
- Validation des analyses statistiques
- Elaboration du rapport d'étude
- Conception de la présentation des résultats
- Mise en forme des résultats
- Analyses et synthèse

LES ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LES ÉQUIPES IPSOS LOCALES EXPERTES DE L'ACTIVITÉ

- Scripting
- Echantillonnage
- Emailing
- Collecte des données en [France](#)

À PROPOS D'IPSOS

Ipsos est l'un des leaders mondiaux des études de marché et des sondages d'opinion, présent dans 90 marchés et comptant près de 20 000 collaborateurs.

Nos chercheurs, analystes et scientifiques sont passionnément curieux et ont développé des capacités multi-spécialistes qui permettent de fournir des informations et des analyses poussées sur les actions, les opinions et les motivations des citoyens, des consommateurs, des patients, des clients et des employés.

Nos 75 solutions s'appuient sur des données primaires provenant de nos enquêtes, de notre suivi des réseaux sociaux et de techniques qualitatives ou observationnelles.

Notre signature « Game Changers » résume bien notre ambition d'aider nos 5 000 clients à évoluer avec confiance dans un monde en rapide évolution.

Créé en France en 1975, Ipsos est coté à l'Euronext Paris depuis le 1er juillet 1999. L'entreprise fait partie des indices SBF 120, Mid-60, STOXX Europe 600 et est éligible au service de règlement différé (SRD).

ISIN code FR0000073298, Reuters ISOS.PA, Bloomberg IPS:FP

www.ipsos.com

35 rue du Val de Marne
75 628 Paris, Cedex 13 France
Tel. +33 1 41 98 90 00

GAME CHANGERS

Dans un monde qui évolue rapidement, s'appuyer sur des données fiables pour prendre les bonnes décisions n'a jamais été aussi important.

Chez Ipsos, nous sommes convaincus que nos clients cherchent plus qu'un simple fournisseur de données. Ils ont besoin d'un véritable partenaire qui leur procure des informations précises et pertinentes, et les transforme en connaissances pour leur permettre de passer à l'action.

Voilà pourquoi nos experts, curieux et passionnés, délivrent les mesures les plus exactes pour en extraire l'information qui permettra d'avoir une vraie compréhension de la Société, des Marchés et des Individus.

Nous mêlons notre savoir-faire au meilleur des sciences et de la technologie, et appliquons nos quatre principes de sécurité, simplicité, rapidité et de substance à tout ce que nous produisons.

Pour permettre à nos clients d'agir avec plus de rapidité, d'ingéniosité et d'audace.

La clef du succès se résume par une vérité simple :

You act better when you are sure.

A PROPOS D'ANDÈS

Andès (Association nationale des épiceries solidaires) est l'un des principaux réseaux d'aide alimentaire français. Créé en 2000, ce réseau pionnier des épiceries solidaires fédère aujourd'hui plus de 625 épiceries solidaires adhérentes. Elles accompagnent chaque année plus de 260 000 bénéficiaires en situation de précarité économique et alimentaire en France, y compris en Outre-mer.

Les épiceries solidaires se présentent comme des commerces de proximité classiques, qui permettent à des publics en difficulté économique d'effectuer leurs courses et d'acheter les produits qu'ils souhaitent consommer à des prix établis entre 10% à 30% de la valeur marchande habituelle. Les clients bénéficiaires, orientés dans les structures par les travailleurs sociaux, y ont accès pour une durée déterminée et sont amenés à définir un projet qu'ils souhaitent mener à bien pendant la durée d'accès à l'épicerie. Grâce au faible coût des produits achetés à l'épicerie solidaire, une part plus importante du budget peut être consacrée à un projet ou une amélioration de la vie quotidienne.

Andès développe également des plateformes d'approvisionnement, notamment en fruits et légumes frais, pour les structures d'aide alimentaire, y compris en dehors de son réseau. Ces plateformes opèrent sous la forme d'ateliers-chantiers d'insertion (ACI) permettant d'accompagner les personnes éloignées de l'emploi, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire (dons d'invendus par les grossistes de fruits et légumes, entre autres). Andès compte à ce jour six ACI à Rungis, Lille, Frévent, Rouen, Marseille et Perpignan.

Andès est une association du Groupe SOS, un acteur associatif majeur du vivre-ensemble et de l'économie sociale et solidaire en Europe. Il développe et unit des associations et entreprises sociales, reliées par leur engagement social et environnemental. Plus d'infos :

<https://andes-france.com>

Vos contacts ANDES :

Yann Auger, yann.auger@GROUPE-SOS.ORG

Christelle Perrin, christelle.perrin@andes-france.com



+ DE 630
épiceries solidaires adhérentes



L'équivalent de
40 MILLIONS
de repas distribués



+ DE 260 000
client·es bénéficiaires



+ DE 1 500 salarié·es
+ DE 11 000 bénévoles



+ 30 000 ATELIERS
organisés chaque année



6 PLATEFORMES
D'APPROVISIONNEMENT
en Atelier Chantier d'Insertion